

2016

RAPPORT D'ACTIVITÉ



GRANDPARIS
SEINE OUEST



SOMMAIRE

GRAND PARIS SEINE OUEST

PRÉSENTATION DE GPSO	8
8 VILLES À L'IDENTITÉ FORTE ET COMPLÉMENTAIRE	10
ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES	12
COMPÉTENCES	13
ÉLUS DE GPSO	14
4 ACTEURS ENGAGÉS AUX CÔTÉS DE GPSO	16
UNE BONNE GESTION DE GPSO	18
INNOVATION ENVIRONNEMENTALE	19
INNOVATION NUMÉRIQUE	20

AMÉNAGEMENT DURABLE

AMÉNAGEMENT	24
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	26
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET NUMÉRIQUE	30
HABITAT	34
MOBILITÉ	36

CULTURE, SPORT ET LOISIRS

CULTURE	42
SPORT	46
PARCS ET JARDINS	50

SERVICES DE PROXIMITÉ

VOIRIE	56
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC & SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	60
ASSAINISSEMENT	64
STATIONNEMENT	65
ÉCLAIRAGE PUBLIC	66
ACCESSIBILITÉ	68
AUDIT ET PROSPECTIVE	70
DÉCHETS	71
PROPRETÉ	74

SERVICES FONCTIONNELS ET VIE DES SERVICES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	78
DIRECTION DES FINANCES	80
DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DE LA STRATÉGIE DES CONTRATS	82
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	83
DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX	84
DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE	86
DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION	87
DIRECTION ADMINISTRATIVE DES SERVICES TECHNIQUES	87



ÉDITORIAL



Pierre-Christophe BAGUET
Président de Grand Paris Seine Ouest
Maire de Boulogne-Billancourt

2016 a commencé par une évolution institutionnelle majeure pour Grand Paris Seine Ouest (GPSO). Avec la création de la Métropole du Grand Paris (MGP) au 1^{er} janvier, la Communauté d'agglomération est devenue un Établissement public territorial et, à ce titre, l'un des douze territoires de la métropole. Grâce au combat des élus locaux, malgré cette couche supplémentaire dans le millefeuille territorial, les services de proximité ont été maintenus au niveau des communes et des territoires.

Toutefois, ce changement de statut s'est malheureusement accompagné d'une réelle perte de ressources pour GPSO au détriment des services et de l'investissement publics. Sur le budget 2016 de 287 M€, 71 M€ ont été consacrés à la péréquation (en hausse de 9 M€, soit 30 €/habitant) et aux mécanismes de reversement à la MGP ; 147 M€ aux services aux habitants ; et 69 M€ à l'investissement (contre 80,4 M€ en 2015).

Rappelons que l'instabilité et la complexité budgétaires et institutionnelles n'ont cessé depuis la création de GPSO : 100 M€ de prélèvements supplémentaires entre 2011 et 2016 (-30 M€ de dotations de l'État, +70 M€ de péréquation) ; suppression de la taxe professionnelle, lois MAPTAM, puis Notré...

Dans ce contexte, le rapport positif de la Chambre régionale des comptes (CRC) d'Île-de-France a récompensé nos efforts de gestion. En effet, la CRC a jugé satisfaisante la fiabilité des comptes de Grand Paris Seine Ouest depuis 2010. Il faut saluer les mesures prises par GPSO en termes de réduction des dépenses de fonctionnement (-5,4 M€ entre 2014 et 2015), notamment celle de la masse salariale (-2,53 % entre 2014 et 2015 ; puis -2,55 % entre 2015 et 2016). Preuves s'il en est que la fusion de collectivités bien gérées représente une source d'économies.

À ce titre, le travail et les efforts des services de GPSO en termes d'optimisation et de rationalisation de l'action publique ont été remarquables. À commencer par la formation de binômes de conservatoires en vue d'une harmonisation budgétaire et d'une mutualisation des offres pédagogiques et de diffusion ; et la reprise en régie de la gestion du Palais des Sports d'Issy-les-Moulineaux et de l'accueil du complexe sportif Marcel Bec. Aux côtés d'Éco-Emballages, GPSO s'est engagé en 2016 dans un vaste plan pour améliorer le tonnage de verre trié par les usagers (1 tonne de verre coûte 241 € HT si elle est incinérée, contre 80 € HT si elle est triée et recyclée). Enfin, GPSO a poursuivi l'assermentation des agents, à présent au nombre de 24, en vue de la verbalisation des dépôts sauvages, qui coûtent 4 M€ par an à la collectivité. Dans ce cadre, 174 procès-verbaux de 150 € ont été dressés pendant l'année.

Grand Paris Seine Ouest se veut exemplaire en matière de développement durable. Notre établissement a anticipé l'interdiction des produits phytosanitaires sur l'espace public. À l'instar des espaces verts depuis 2008, désormais plus aucun pesticide n'est utilisé pour l'entretien de la voirie. Le territoire encourage également les mobilités douces. Deux lignes de navettes locales sont par ailleurs 100 % électriques : le TUVIM à Issy-les-Moulineaux et la Navette de Vanves. Enfin, à l'occasion de son renouvellement, le parc autos de GPSO a été réduit, et la part de véhicules à énergie propre a considérablement augmenté (37,2 %, contre 20 % auparavant).

Depuis toujours, GPSO allie actions publiques et innovations. Rien de plus naturel pour un territoire à l'écosystème numérique fort (38 % des emplois relèvent du numérique). En 2016, le Booster SO Digital a accompagné trois promotions de start-up, et le pôle de compétence numérique s'est doté d'une nouvelle plateforme web pour répondre aux défis du secteur en termes de ressources humaines. En septembre, GPSO a lancé l'application SO net, permettant à chaque usager de devenir sentinelle de l'espace public en signalant une anomalie ou une dégradation. En fin d'année, le Conseil de territoire a voté l'expérimentation de la route solaire à Boulogne-Billancourt, un procédé innovant et prometteur dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Plus largement, ce rapport d'activité développe les projets et réalisations de l'année écoulée. Il est l'occasion de remercier, en mon nom ainsi que celui de mes collègues, les 969 agents de GPSO qui œuvrent chaque jour au service des usagers. En 2016, tout particulièrement, ils ont fait preuve de solidarité et d'un engagement sans faille lors des inondations qui ont touché nos villes au printemps.

Je vous souhaite une bonne lecture.



01

GRAND PARIS SEINE OUEST

PRÉSENTATION DE GPSO

8 VILLES À L'IDENTITÉ FORTE ET
COMPLÉMENTAIRE

ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES

COMPÉTENCES

ÉLUS DE GPSO

4 ACTEURS ENGAGÉS AUX CÔTÉS DE GPSO

UNE BONNE GESTION DE GPSO

INNOVATION ENVIRONNEMENTALE

INNOVATION NUMÉRIQUE

PRÉSENTATION DE GPSO



Créé le 1^{er} janvier 2010, Grand Paris Seine Ouest (GPSO) regroupe huit villes de l'ouest parisien : Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray. Son statut a évolué de Communauté d'agglomération en Établissement public territorial, le 1^{er} janvier 2016. GPSO est l'un des douze territoires de la Métropole du Grand Paris.

Ses 3 238 ha, dont 39 % d'espaces verts, offrent un environnement privilégié aux 316 289 habitants. Le niveau d'équipement et la performance des services publics, issus des compétences transférées par les villes et assurés au quotidien par 969 agents, participent à la qualité du cadre de vie.

Pôle économique incontournable et attractif, GPSO compte plus de 23 000 entreprises et commerces et constitue le 3^{ème} pôle d'emplois d'Île-de-France avec 190 593 emplois. Des groupes tels que Microsoft, Cisco Systems, HP, Gemalto, Bouygues Telecom, Coca-Cola, TF1, Canal+, BFM, Eurosport, BeIN Sports, ASO, SoLocal Group, Omnicom, Young & Rubicam, Accor, Carrefour, Boursorama, et récemment La Poste, General Electric et l'OCDE ont choisi le territoire.

L'identité du territoire est « la Ville numérique, créative et durable »

Afin d'accompagner la croissance du secteur numérique (38 % des emplois du territoire sont liés à ce domaine d'activité), GPSO a créé l'agence numérique SO Digital, un programme d'accélérateur de start-up : le Booster SO Digital, ainsi qu'un Pôle de compétence numérique spécialisé dans les problématiques de ressources humaines de ce secteur.

Avec sept conservatoires, le Cube, la Maison de la nature et de l'arbre et deux complexes sportifs majeurs, GPSO s'attache à développer une offre pédagogique et une programmation culturelle, sportive et de loisirs riches et accessibles au plus grand nombre.

316 289 habitants*

32,38 km² dont 39 % de
forêts et d'espaces verts

29 gares et stations de Métro,
RER, SNCF

23 000 entreprises et
commerces

190 593 emplois, dont
38 % liés au secteur numérique

2,7 millions de m² de bureaux

* Population légale 2014, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017

8 VILLES À L'IDENTITÉ FORTE ET COMPLÉMENTAIRE



1



2



3



4



1 Marnes-la-Coquette

1 712 habitants

« Le village près de Paris ». Commune la moins peuplée des Hauts-de-Seine, située entre le parc de Saint-Cloud et la forêt de Fausses-Reposes, Marnes-la-Coquette est couverte par 213 ha de parcs et forêts.

www.marnes-la-coquette.fr

2 Ville-d'Avray

11 676 habitants

Constitué à 80 % par la forêt et les espaces verts, l'environnement est un atout pour la Commune. Un patrimoine environnemental qui, dès le XIX^e siècle, a séduit de nombreux artistes peintres, musiciens et écrivains. De nos jours, la vocation culturelle de Ville-d'Avray est toujours très vivante.

www.mairie-villedavray.fr

3 Chaville

19 619 habitants

Marquée par la présence forte de la forêt, Chaville séduit par la qualité de son environnement. Elle tire son dynamisme d'une vie associative riche et diversifiée. Récemment aménagé, son cœur de ville est un véritable lieu d'animation et de vie sociale.

www.ville-chaville.fr

4 Meudon

45 507 habitants

Meudon se distingue par ses quartiers à l'identité forte, entre les berges de Seine et la forêt. Ville à taille humaine au cadre bucolique et apaisé, elle est aussi le siège de nombreuses entreprises et start-up innovantes et voit chaque année naître des projets d'aménagement modernes et utiles à tous.

www.meudon.fr



5



6



7



8

5 Sèvres

23 572 habitants

Sèvres investit durablement pour préserver la qualité de vie de ses habitants. En 2016, elle a lancé son projet de réaménagement du cœur de ville, afin de renforcer son attractivité. Un projet de longue haleine auquel les sévriens sont étroitement associés, qui vient compléter les projets du département, comme la Seine Musicale sur l'île Seguin, pour faire de Sèvres une ville toujours plus agréable à vivre.

www.sevres.fr

6 Boulogne-Billancourt

118 164 habitants

Dotée d'un tissu économique très dynamique, qui attire un grand nombre d'entreprises de l'audiovisuel et des nouvelles technologies, la ville poursuit son développement avec le quartier Île Seguin-Rives de Seine, et le projet culturel à rayonnement international de l'Île Seguin.

www.boulognebillancourt.com

7 Issy-les-Moulineaux

68 256 habitants

Lieu d'implantation de nombreuses entreprises du secteur des nouvelles technologies, de la communication et de l'innovation, la ville est un acteur économique clé de GPSO. Sa proximité avec Paris et l'important maillage de transports en commun dont elle bénéficie contribuent à son attractivité.

www.issy.com

8 Vanves

27 783 habitants

Située aux portes de la capitale et très bien desservie en transports en commun, Vanves est une ville à taille humaine où il fait bon vivre grâce aux nombreux équipements sportifs et culturels, parcs et espaces verts. Des atouts qui, conjugués au dynamisme économique local, attirent des entreprises renommées (France 3, Hachette Livre, Arte, Audiens...).

www.vanves.fr

ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES



LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS EN CHIFFRES

130 communes

7 M d'habitants

814 km²

> 7 x Paris

4,1 M d'emplois

> 1^{er} pôle d'Europe



NAISSANCE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS : GPSO DEVIENT UN TERRITOIRE

Après plus de deux ans de débat législatif*, la Métropole du Grand Paris (MGP) est née le 1^{er} janvier 2016 ; et GPSO est devenu un Établissement public territorial (EPT).

Avec cette nouvelle organisation territoriale, les 7 millions d'habitants et les acteurs économiques de Paris et la 1^{ère} couronne ont six niveaux d'interlocuteurs : l'État, la Région, le Département, la Métropole (établissement de coopération intercommunale), le Territoire (EPT), la Commune. Une couche supplémentaire au millefeuille territorial, donc.

Les évolutions pour GPSO

Grâce à la mobilisation des Maires et des élus locaux, la proximité a été maintenue. Les démarches et interactions quotidiennes sont restées au niveau des territoires et des mairies.

En revanche, la répartition des ressources fiscales prévue pour donner des moyens financiers à la MGP, alors même que la péréquation s'est accrue au niveau du territoire (9 M€ supplémentaires en 2016, soit près de 30 €/habitant), prive davantage encore les communes et leur territoire de moyens pour assurer le bon fonctionnement des services publics et investir.

Qui fait quoi ?

La stratégie et la planification ont été confiées à la Métropole (documents stratégiques et compétences d'intérêt métropolitain) ; l'opérationnel et la proximité aux territoires et aux communes.

La Métropole gère quatre compétences : politique locale de l'habitat ; aménagement de l'espace métropolitain ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; et développement et aménagement économique, social et culturel.

GPSO conserve la grande majorité de ses compétences (voirie, stationnement, parcs et jardins, enseignement des conservatoires...). Parmi les nouveautés : la conception du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) a été transférée de la commune au territoire.

* : Les lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015 créent la Métropole du Grand Paris

COMPÉTENCES

Grand Paris Seine Ouest assure de nombreuses compétences. Celles-ci ont évolué au 1^{er} janvier 2016 avec le nouveau statut d'Établissement public territorial.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Au titre de ses compétences obligatoires, GPSO est chargé de la politique de la ville, de l'assainissement et l'eau, de la gestion des déchets ménagers et assimilés, du plan local d'urbanisme intercommunal, de l'aménagement d'intérêt territorial (dont les transports urbains), de l'action sociale d'intérêt territorial, des équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial.

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

GPSO exerce des compétences supplémentaires en matière de développement économique, d'équilibre social de l'habitat, de voirie et de parcs de stationnement d'intérêt territorial, de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de l'énergie), d'actions en faveur des eaux de surface souterraines et de pluie, d'espaces verts et boisés, de protection de la faune sauvage, de gestion de la Maison de la nature et de l'arbre, d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique, de ramassage scolaire, de soutien aux clubs sportifs ou sections de clubs féminins de très haut niveau, de mise en lumière des bâtiments remarquables.



ÉLUS DE GPSO

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

Le changement de statut de GPSO au 1^{er} janvier 2016, désormais Établissement public territorial (EPT), a nécessité l'installation d'un nouveau Conseil des élus, désormais baptisé Conseil de territoire. Sa composition est passée de 82 élus communautaires à 73 élus territoriaux désignés à la proportionnelle, tous conseillers municipaux élus lors des scrutins des 23 et 30 mars 2014 :

- Boulogne-Billancourt : 28 élus
- Chaville : 4 élus
- Issy-les-Moulineaux : 16 élus
- Marnes-la-Coquette : 1 élu
- Meudon : 11 élus
- Sèvres : 5 élus
- Vanves : 6 élus
- Ville-d'Avray : 2 élus

Composition du Conseil de territoire

www.seineouest.fr/conseillers_territoriaux.html

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

En 2016, le Conseil de territoire s'est réuni sept fois. Il a pris 244 délibérations, notamment :

- Élection du président et des vice-présidents
- Composition du Bureau
- Désignation des représentants de GPSO dans les syndicats et organismes extérieurs
- Adoption du règlement intérieur du Conseil de territoire
- Adoption des statuts de l'EPT GPSO
- Communication des rapports d'observations définitives arrêtées par la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France sur la gestion de GPSO et la gestion du stationnement urbain pour les exercices 2010 et suivants

DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

En 2016, le Bureau s'est réuni dix fois.

- 85 délibérations
- 118 questions ont fait l'objet de résolutions du Bureau
- 173 décisions et 42 arrêtés

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

- Le Conseil métropolitain compte 209 élus (min. un par commune), désignés à la proportionnelle à la plus forte moyenne
- 1 président, Patrick Ollier, et 20 vice-présidents, parmi lesquels André SANTINI, 3^{ème} vice-président délégué à la stratégie économique
- 10 conseillers délégués, parmi lesquels Denis BADRÉ, conseiller métropolitain délégué aux questions fiscales et financières
- Les 8 maires de GPSO et 2 conseillers territoriaux siègent au sein du Conseil métropolitain



LE BUREAU

Le Bureau de Grand Paris Seine Ouest est composé du président et de sept vice-présidents, chacun maire d'une commune de l'Établissement public territorial.

PIERRE-CHRISTOPHE BAGUET

Président de GPSO
Maire de Boulogne-Billancourt
Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

ANDRÉ SANTINI

Vice-président de GPSO délégué aux relations internationales, à la coopération décentralisée et aux relations avec la Métropole du Grand Paris
Député-maire d'Issy-les-Moulineaux
Ancien ministre
3^{ème} vice-président de la Métropole
du Grand Paris délégué à la stratégie économique

JEAN-JACQUES GUILLET

Vice-président de GPSO délégué à l'équilibre social de l'habitat, à l'aménagement de l'espace, aux opérations d'aménagement, au règlement de publicité, au développement économique et numérique, et à l'emploi
Député-maire de Chaville

HERVÉ MARSEILLE

Vice-président de GPSO délégué à l'administration générale, au patrimoine, aux ressources humaines, à la démocratie locale, aux transports et à la mobilité
Vice-président du Sénat, Maire de Meudon

* Mandats exercés en 2016

GRÉGOIRE DE LA RONCIÈRE

Vice-président de GPSO délégué à la culture, aux sports, à la politique de la ville et la sécurité, et à l'action sociale
Maire de Sèvres
Conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement

BERNARD GAUDUCHEAU

Vice-président de GPSO délégué à la planification et au suivi du Plan pluriannuel des investissements, aux espaces publics, à la voirie, aux réseaux d'assainissement et d'éclairage public, et à la propreté
Maire de Vanves
Conseiller régional d'Île-de-France

DENIS BADRÉ

Vice-président de GPSO délégué aux finances, au contrôle de gestion, à l'évaluation des politiques publiques, aux systèmes d'information, à la commande publique, à l'avenir institutionnel, et au suivi des projets de territoire
Maire de Ville-d'Avray
Membre honoraire du Sénat
Conseiller métropolitain de la Métropole du Grand Paris délégué aux questions fiscales et financières

CHRISTIANE BARODY-WEISS

Vice-présidente de GPSO déléguée à l'environnement, au développement durable, aux espaces verts et aux déchets
Maire de Marnes-la-Coquette

4 ACTEURS ENGAGÉS AUX CÔTÉS DE GPSO



SEINE OUEST
ENTREPRISE ET EMPLOI



SEINE OUEST HABITAT

L'office public de l'habitat Seine Ouest Habitat (SOH) est un établissement public destiné à favoriser le logement social des personnes ne pouvant accéder à un logement privé faute de revenus suffisants.

À ce titre, SOH assure la gestion de 7 713 logements répartis sur Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et Meudon. Ses principales missions consistent à :

- Construire, acquérir et rénover des logements locatifs, des hébergements spécifiques (personnes âgées, personnes handicapées...) et des équipements (commerces, crèches, écoles...)
- Gérer la location et l'entretien des logements et des annexes
- Assurer des prestations de présence et de nettoyage au sein du patrimoine géré
- Améliorer et réhabiliter le bâti ancien
- Acquérir et requalifier des immeubles

www.seine-ouest-habitat.com



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE – GPSO ÉNERGIE

Née en 2008 de la volonté de Grand Paris Seine Ouest de développer une politique locale de lutte contre le réchauffement climatique, l'Agence locale de l'énergie (ALE) a pour missions de sensibiliser, informer, accompagner et former le grand public au moyen d'animations, de conférences et de visites sur le thème de la maîtrise d'énergie.

Elle constitue un véritable outil de proximité au service des particuliers et des professionnels pour toutes les questions relatives à l'énergie : maîtrise des consommations, performance énergétique des bâtiments, éco-construction, développement des énergies renouvelables. Le conseil auprès des habitants est assuré par l'Espace Info Énergie, membre du réseau national Rénovation Info Service.

Depuis 2013, l'accompagnement des copropriétés par l'agence a été renforcé avec la plateforme web CoachCopro®, qui compte 112 copropriétés inscrites, représentant plus de 10 000 logements et 187 utilisateurs*.

L'ALE propose un cercle d'ateliers climat à destination des élus du territoire et publie une note technique annuelle, cette année, sur le potentiel de valorisation des énergies renouvelables sur GPSO.

www.gpso-Énergie.fr

*état des inscriptions fin 2016

Seine Ouest Aménagement

SEINE OUEST AMÉNAGEMENT

La société publique locale (SPL) Seine Ouest Aménagement est l'outil du développement territorial au service des collectivités publiques actionnaires. À ce titre, elle réalise des opérations d'aménagement et des constructions d'intérêt public.

Plus précisément, Seine Ouest Aménagement construit des équipements publics tels que des écoles, des crèches, des complexes sportifs (réaménagements des complexes sportifs Marcel Bec à Meudon et Le Gallo à Boulogne-Billancourt) ; et aménage des quartiers sur l'ensemble du territoire (bords de Seine à Meudon et à Issy-les-Moulineaux, autour de la future gare Issy RER du Grand Paris Express et de la place Léon Blum à Issy-les-Moulineaux).

www.seineouest-entreprise.com

UNE BONNE GESTION DE GPSO

LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES D'ÎLE-DE-FRANCE (CRC) SOULIGNE LA BONNE GESTION DE GPSO

Lors du Conseil de territoire du 28 septembre 2016, majorité et opposition ont salué les conclusions positives des magistrats de la CRC sur la gestion de GPSO depuis sa création en 2010. Une prouesse compte tenu du contexte financier difficile. À ce titre, le rapport souligne l'accroissement des prélèvements de l'État (100 M€ au total) impactant le budget de GPSO.

Cette appréciation est un fait suffisamment rare pour être souligné. D'autant plus que la période étudiée comprend la fusion des communautés d'agglomération Arc de Seine et Val de Seine, ainsi qu'une instabilité financière et institutionnelle sans précédent : suppression de la taxe professionnelle, création de la péréquation (24,8 M€ en 2016), lois MAPTAM et NOTRé...

La CRC a jugé satisfaisante la fiabilité des comptes de la collectivité. Malgré la baisse des dotations de l'État (-5,4 M€ entre 2014 et 2015) et la forte progression de la péréquation (de 13,6 M€ en 2014 à 18,4 M€ en 2015), les mesures mises en œuvre par GPSO ont permis une réduction des dépenses de fonctionnement de 5,1 M€ entre 2014 et 2015 (-2,98 M€ pour les charges à caractère général ; -1,2 M€ pour les charges de personnel).

Deux recommandations, très techniques – et déjà appliquées –, ont été prescrites : l'intégration d'une analyse prospective pluriannuelle dans le débat d'orientation budgétaire ; et la mise en place d'un dispositif automatisé de computation des seuils de marché public. Parmi les points d'amélioration formulés, la plupart ont été pris en compte en 2016, l'un d'eux concerne le traitement comptable du partenariat public privé (PPP) d'éclairage public.

La CRC a valorisé l'effort de GPSO en matière de mutualisation (commande publique et systèmes d'information géographique).

Enfin, et c'est à souligner pour montrer qu'une fusion de collectivités bien gérées peut générer des économies à moyen terme : la masse salariale de GPSO a baissé de 2,53 % en 2015 avec 996 postes permanents (969 postes permanents fin 2016).

INNOVATION ENVIRONNEMENTALE



GPSO EXPÉRIMENTE LA ROUTE SOLAIRE, UNE 1^{ÈRE} EN MILIEU URBAIN DENSE

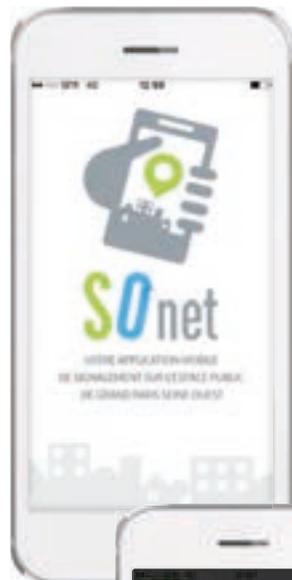
Lors du Conseil de territoire du 8 décembre 2016, les élus de GPSO ont adopté une délibération relative à l'expérimentation à Boulogne-Billancourt du procédé de route solaire WATTWAY de Colas. Cette initiative s'inscrit dans la lignée de la signature de GPSO : « la ville numérique, créative et durable », et contribue à l'invention de nouvelles formes de déplacement ainsi qu'à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce procédé consiste à capter l'énergie du soleil à l'aide d'un revêtement routier composé de cellules photovoltaïques. L'électricité produite est en mesure d'alimenter des équipements de voirie ou un équipement public à proximité.

Le chantier pilote s'est déroulé en février 2017 rue du Vieux Pont de Sèvres pour assurer une partie des besoins énergétiques de la piscine municipale.

Coût de l'expérimentation : 300 000 € TTC.



INNOVATION NUMÉRIQUE

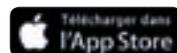


APPLICATION SO NET : TOUS SENTINELLES DE L'ESPACE PUBLIC

Grâce à SO net*, l'application de GPSO, les habitants du territoire peuvent signaler toute anomalie sur l'espace public depuis leur smartphone.

Un nid-de-poule, un potelet tordu, un dépôt sauvage... Il suffit de répertorier le problème, le géolocaliser et prendre une photo. Le tout est immédiatement transmis à la plateforme de gestion des interventions de GPSO en vue d'une intervention rapide des services techniques pour résoudre l'incident signalé ou apporter la réponse appropriée. Une fois l'intervention finalisée, l'utilisateur reçoit une notification par courriel.

SO net est disponible gratuitement sur



www.seineouest.fr/sonet.html

* : SO net est la version mobile des e-services web de GPSO en ligne depuis 2012.



OPEN DATA DE GPSO ET DES 8 VILLES EN 2016

Poursuivant la démarche d'ouverture des données publiques, GPSO et les 8 villes proposent

329 données en open data*

www.data.gouv.fr/fr/organizations/grand-paris-seine-ouest/#datasets

* : nombre de données publiées fin 2016



GPSO SUR FACEBOOK ET TWITTER

Depuis janvier 2016, les habitants peuvent suivre et partager l'actualité de Grand Paris Seine Ouest sur Facebook et Twitter. Un canal d'information complémentaire aux articles dans les journaux municipaux et à la newsletter de GPSO, particulièrement utile en cas d'événement ou d'information de dernière minute (alerte météo, pic de pollution...) et un canal d'échange supplémentaire et direct avec les usagers.

Fin 2016, GPSO comptait 653 fans et 1 002 followers.

[@GPSOseineouest](https://www.facebook.com/GPSOseineouest) sur Facebook

[@GPSO_SeineOuest](https://twitter.com/GPSO_SeineOuest) sur Twitter

WWW.AGGLO-GPSO.FR DEVIENT SEINEOUEST.FR

Le changement de statut de Grand Paris Seine Ouest au 1^{er} janvier 2016 s'est accompagné d'une nouvelle adresse web, plus facile à retenir : www.seineouest.fr

TOUJOURS PLUS DE DÉMATÉRIALISATION

Après le Conseil d'agglomération en 2015, GPSO poursuit sa démarche de dématérialisation institutionnelle et administrative, synonyme d'économies de fonctionnement et de moindre consommation de papier.

En 2016, la solution de dématérialisation a été étendue au Bureau ainsi qu'aux commissions Développement durable, environnement, espaces verts, collecte et traitement des déchets, transition énergétique ; et Finances, évaluation des politiques publiques, systèmes d'information, projets de territoire. Cela comprend la convocation des élus et la transmission de l'ordre du jour et divers documents. En 2017, les sept autres commissions seront dématérialisées.

La signature des bons de commande a été dématérialisée à l'été 2016, suivie par la facturation en décembre, via la plateforme Chorus proposée par l'État.

LA DÉMATÉRIALISATION EN CHIFFRES

Conseil de territoire, Bureau et deux commissions

- **Coût de fonctionnement en 2016 :** 5 760 € (coût d'investissement en 2015 : 13 400 €)
- **Gain de temps :** reprographie, mise sous pli, affranchissement, acheminement par les appariteurs et huissier de justice
- **Économie budgétaire en 2016 :** 12 000 € (5 000 € d'économies supplémentaires par rapport à 2015)
- **Objectif d'économie budgétaire en 2017 :** 8 000 € d'économies supplémentaires

BONS DE COMMANDE

- **Gain de temps :** réduction des délais de signature, donc de passation des commandes
- Économie de 25 000 feuilles de papier /an
- **Objectif d'économie budgétaire en 2017 :** supérieure à 4 000 €

SO DIGITAL, LES ACTEURS DE L'INNOVATION EN RÉSEAU

L'agence numérique SO Digital promeut les acteurs de l'innovation (grandes entreprises, start-up, grandes écoles et collectivités locales) pour valoriser le pôle majeur de l'innovation et du numérique qu'est Grand Paris Seine Ouest, expérimenter de nouveaux usages et accompagner le développement du numérique sur le territoire.

Avec une centaine d'articles par an, le site web seineouestdigital.fr relaie l'actualité des acteurs de l'innovation et les grands rendez-vous du numérique.

En 2016, SO Digital a organisé plusieurs événements sur le Lifi, la Blockchain, la réalité virtuelle, le CES de Las Vegas et, début juillet, le premier « Barbecue SO Digital » dans le jardin de Nextdoor.

SO Digital est partenaire d'événements locaux comme les « Leaders Meetup de Nextdoor » qui ont accueilli des personnalités telles que Nick Leeder, directeur général de Google France, Carlos Moreno, spécialiste de la Smart City, Gilles Babinet, « Digital champion » auprès de la Commission européenne, et Laurent Solly, directeur général de Facebook France.

Le Booster SO Digital, programme d'accélérateur de start-up lancé en septembre 2015, a accompagné une dizaine d'entre elles en 2016, mises en avant lors du Booster Day en février à l'ESSCA à Boulogne-Billancourt et sur le stand SO Digital au Village des innovations du Festival Futur en Seine en juin. Lors de cette édition du festival international du numérique, les villes de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et Meudon se sont particulièrement investies : animations, expositions, conférences (#Hackonslesbouchons sur la mobilité) et expériences digitales.

www.seineouestdigital.fr

SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG), LE BOOM DE LA MUTUALISATION

La mutualisation des SIG offre la possibilité aux collectivités du territoire de bénéficier d'un socle de logiciels commun et de partager leurs données, ainsi que les méthodes pour analyser et exploiter celles-ci. Une opportunité en termes d'optimisation des logiciels, de création d'un référentiel géographique commun, d'économies d'échelle, de fiabilité des données produites et de continuité de l'information sur un territoire plus vaste.

En 2016, trois conventions de mutualisation renouvelées :

- Avec les villes d'Issy-les-Moulineaux et de Sèvres : gestion des données géographiques territoriales et communales par le service SIG de GPSO.
- Avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine : groupes de travail de production (base adresse), acquisition de données (image aérienne) et échange d'expérience.





02

AMÉNAGEMENT DURABLE

AMÉNAGEMENT

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET
NUMÉRIQUE

HABITAT

MOBILITÉ

AMÉNAGEMENT

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI), UNE NOUVELLE COMPÉTENCE POUR GPSO

Depuis le 1^{er} janvier 2016, GPSO est compétent en matière de PLUI. Les dispositions des Plans locaux d'urbanisme (PLU) des villes restent applicables jusqu'à l'élaboration d'un PLUI. Les procédures d'évolution des PLU communaux (révision, modification, mise en compatibilité) engagées avant le 31 décembre 2015 peuvent être achevées par GPSO, après accord des Villes. Ce transfert de compétence concerne également le Règlement local de publicité.

Carte interactive et téléchargement des PLU des villes : www.seineouest.fr/PLUI_gpso.html



ÉLABORATION D'UN RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Le 28 septembre 2016, le Conseil de territoire a approuvé la prescription de l'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) à l'échelle de GPSO.

Délibération consultable sur www.seineouest.fr/rlpi.html

RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLP) DE VANVES

Le 1^{er} octobre 2014, le Conseil municipal de Vanves a voté la révision du RLP en vigueur depuis 1998. Les orientations générales du projet ont été débattues lors du Conseil municipal du 15 décembre 2015. Cette procédure est poursuivie par GPSO, désormais compétent en la matière.

Le projet de révision adapte le RLP de la Ville aux évolutions législatives, notamment celles issues de la loi Grenelle 2. Il comporte un nouveau zonage avec des règles spécifiques concernant l'affichage publicitaire et prend en compte les nouveaux modes de publicité (micro-affichage, bâches publicitaires, publicité numérique...).

En 2016

- Réunion publique : 13 avril
- Réunion avec les professionnels, organismes et associations : 6 juillet
- Registre de concertation à la disposition du public jusqu'au 9 septembre

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Le conseil municipal de Boulogne-Billancourt a approuvé le lancement de la révision générale du Plan local d'urbanisme le 24 septembre 2015. GPSO étant désormais compétent en la matière, cette procédure est conduite conjointement.

Pièce centrale du PLU, le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a fait l'objet d'un débat lors du Conseil municipal du 22 septembre, puis du Conseil de territoire du 28 septembre 2016. Le PADD s'articule autour de trois axes : une ville durable, créative et numérique ; la ville des proximités, un cadre de vie exemplaire ; sur le devant de la Seine, la reconquête du fleuve et de ses berges.

Le projet de PLU sera arrêté fin 2017. Le futur document d'urbanisme sera ensuite présenté dans le cadre d'une enquête publique.

Une démarche partagée en 2016

- 4 réunions publiques
- 2 forums citoyens réunissant les représentants d'associations, du CESEL et des conseillers de quartier autour de tables rondes de travail
- Des cahiers de suggestions
- Une adresse courriel dédiée

Le PADD est consultable : www.seineouest.fr/revision_PLU_BB.html



ENQUÊTE PUBLIQUE : PROJET « 57 MÉTAL – SQUARE COM » À BOULOGNE-BILLANCOURT

Le projet de reconversion et d'extension du « 57 métal – Square Com » fait l'objet d'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la Ville. Cette opération s'inscrit au cœur d'une démarche de renouvellement urbain ; de mise en valeur et de sauvegarde du patrimoine culturel et architectural de cette partie de la Ville ; et de dépollution du site.

À l'issue de l'enquête publique, qui s'est déroulée du 16 juin 2016 au 18 juillet 2016, le Commissaire enquêteur a rendu un avis favorable.

Le rapport d'enquête est consultable :

www.seineouest.fr/enquete_publicque_BB_square_com.html



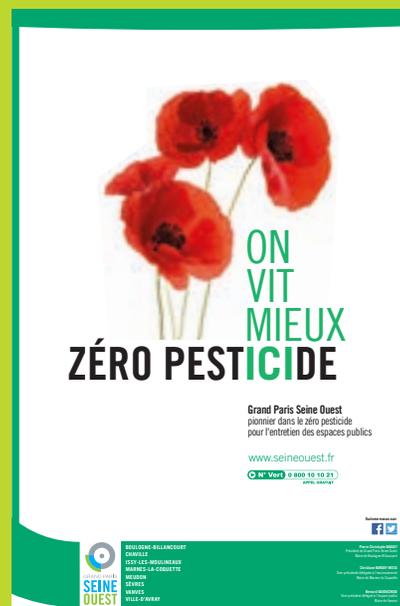
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

0 % DE PESTICIDE SUR GPSO

Anticipant les échéances réglementaires, GPSO a fait le choix très tôt de s'orienter vers une gestion de l'espace public sans pesticide. Dès 2008, plus aucun produit phytosanitaire n'était utilisé dans les espaces verts gérés par GPSO et dans les rues de Boulogne-Billancourt.

Depuis 2015, l'abandon des pesticides pour l'entretien des espaces publics (trottoirs et chaussée) a été étendu progressivement à tout GPSO. Depuis 2016, l'objectif zéro pesticide est totalement atteint sur le territoire. Les plantes les plus envahissantes sont éliminées à la main par les cantonniers lors de leur passage. Une prestation manuelle de renfort est prévue lors des périodes de pousse.

Pour accompagner cette démarche et favoriser l'acceptation des « petites herbes », une place plus importante est laissée à la biodiversité dans les rues et aux pieds des arbres.



JARDINER MA VILLE : GPSO EXPÉRIMENTE LA VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC PAR LES HABITANTS

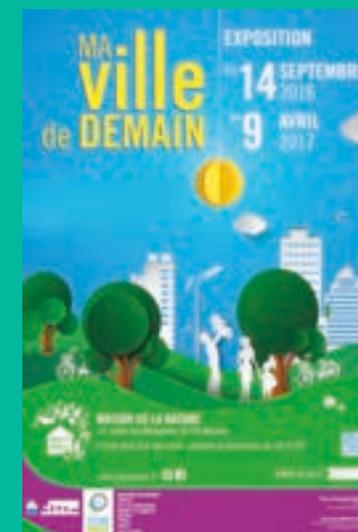
Afin de favoriser la biodiversité sur le territoire, depuis l'automne 2016, GPSO propose aux habitants de jardiner une partie d'espace public : pied d'arbre, jardinière fixe, pied de mur... Les riverains sont invités à proposer un projet de parterre, voire de potager. Après acceptation de leur dossier, à eux de le mettre en œuvre et de l'entretenir. Bien sûr, GPSO apporte recommandations et conseils : espèces à privilégier ou à éviter, guide du jardinage écologique...

Dossier de candidature : www.seineouest.fr/jardinermaville.html

L'exposition annuelle de la Maison de la nature et de l'arbre a invité les visiteurs à repenser la ville pour s'adapter au changement climatique. La maquette géante, conçue par la Cité de l'architecture et du patrimoine, proposait à chacun de transformer le paysage urbain pour comprendre pourquoi et comment rendre la ville plus vivable et durable. Des panneaux didactiques* dévoilaient les possibles métamorphoses de l'écosystème urbain et les potentialités d'une ville biomimétique. Enfin, les astuces et outils d'aménagement pour ramener la nature en ville étaient présentés : végétalisation urbaine, initiatives citoyennes...

* réalisés et prêtés par la ville de Vélizy-Villacoublay

IMAGINER « MA VILLE DE DEMAIN » À LA MAISON DE LA NATURE ET DE L'ARBRE



SUBVENTIONS DÉCLIC ÉNERGIE EN 2016

Pour accompagner les habitants du territoire désireux de réduire leur consommation d'énergie, GPSO propose des subventions pour l'isolation de la toiture et l'installation d'équipements à énergie renouvelable.

14 subventions accordées pour l'isolation d'une toiture pour un montant total de 20 300 €

3 subventions accordées pour l'installation d'un poêle à bois pour un montant total de 1 500 €

4 ÉCOLES LABELLISÉES « ÉCO-ÉCOLES »

Tout au long de l'année scolaire 2015-2016, la Maison de la nature et de l'arbre de GPSO est intervenue dans quatre écoles du territoire en tant que Relais local « Eco-école ». Celles-ci ont reçu le label en juin 2016. À travers ce programme international*, l'ensemble des acteurs de l'école s'engage dans un projet annuel d'éducation à l'environnement et au développement durable autour d'un thème : l'eau, les déchets, l'énergie, l'alimentation, les solidarités ou la biodiversité.

- **École des Glacières à Boulogne-Billancourt :** thème Biodiversité – 1^{ère} labellisation
- **École des Chartreux à Issy-les-Moulineaux :** thème Déchets – 3^{ème} labellisation
- **École Saint-Joseph de Bellevue à Meudon :** thème Déchets – 1^{ère} labellisation
- **École élémentaire Jules Ferry à Meudon :** thème Déchets – 1^{ère} labellisation

* développé en France par Teragir, nouveau nom de l'office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe :

www.eco-ecole.org/qui-sommes-nous/association-teragir.html

FRÉQUENTATION 2016

Plus de **14 600** participants ou visiteurs toutes activités confondues

Un nouveau nom dès 2017 : la Maison de la nature et de l'arbre

En cohérence avec la programmation de la structure et la démarche de GPSO pour renforcer la gestion du patrimoine arboré, le Bureau de Grand Paris Seine Ouest a acté le nom de Maison de la nature et de l'arbre, entré en vigueur en 2017.



COACHCOPRO® : LA PLATEFORME CONVAINC TOUJOURS PLUS DE COPROPRIÉTÉS

Lancée fin 2013, la plateforme CoachCopro® poursuit son déploiement. Fin 2016, 112 copropriétés étaient inscrites, représentant plus de 10 000 logements et 187 utilisateurs, soit une augmentation d'un tiers par rapport à 2015.

Grâce à cet outil de référence pour l'accompagnement des copropriétés, l'ALE multiplie son action auprès des copropriétés, au moyen d'un centre de ressources riche et détaillé, un cadre méthodologique et une démarche projet complète, un espace privé d'échange au sein de chaque copropriété. Un accompagnement décisif afin de conduire les copropriétés jusqu'au vote positif de leurs travaux de rénovation énergétique, quel que soit l'état d'avancement de leur projet.

<http://gpsoe.coachcopro.com>



L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE EN 2016

634 demandes traitées par
l'Espace Info Énergie sur GPSO

94,6 % des usagers
satisfaits ou très satisfaits

112 copropriétés inscrites
sur le CoachCopro®,
soit plus de 10 000 logements

Plus de **410** participants aux
21 animations grand public
organisées par l'ALE

180 professionnels ont
participé aux activités et
animations

Près de **600** habitants ont
participé aux animations et
formations de l'ALE

L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE (ALE) – GPSO ÉNERGIE CONSEILLE LES PARTICULIERS...

Suite aux différentes campagnes de communication lancées dans le cadre du réseau national « Rénovation Info Service », l'Espace Info Énergie de l'ALE a été consulté par de nombreux habitants désireux d'améliorer la performance énergétique de leur logement, pour des conseils techniques ou financiers, voire un accompagnement des copropriétés en amont de travaux d'économies d'énergie.

L'ALE a traité 634 demandes sur GPSO en 2016 (617 en 2015), confirmant l'intérêt en hausse constante des usagers. Dans une enquête de satisfaction réalisée par l'ADEME en 2016, 94,6% des usagers interrogés se sont dits satisfaits ou très satisfaits du service de l'Espace Info Énergie.

... ET LES PROFESSIONNELS

Le pôle Professionnels de l'ALE accompagne les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie énergétique patrimoniale, voire de leur politique énergie-climat.

Interlocutrice de choix pour répondre aux objectifs de réduction des consommations d'énergie et de maîtrise des dépenses publiques, l'ALE a notamment proposé aux élus du territoire deux ateliers sur la performance thermique des bâtiments et l'adaptation au changement climatique.

À l'attention des décideurs de GPSO (élus, maîtres d'ouvrage publics et privés), l'ALE a publié une seconde note technique sur le potentiel de valorisation des énergies renouvelables sur GPSO : géothermie, solaire, biomasse, déchets, récupération de chaleur des eaux usées... afin d'engager la transition énergétique à l'échelle locale.

Enfin, l'ALE accompagne GPSO dans le cadre de la révision de son Plan Climat Air Énergie Territorial, prévu en 2017.

www.gpsoe-Énergie.fr



LES FAMILLES DE GPSO RELÈVENT LE DÉFI « FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE »

Grand Paris Seine Ouest a rejoint le défi Familles à énergie positive pour l'hiver 2016-2017. Cette initiative nationale propose aux habitants de réduire leurs consommations d'énergie et d'eau, en modifiant quelques habitudes quotidiennes.

Onze équipes de GPSO concourent cette année, soit 84 foyers, faisant du territoire l'un des plus engagés d'Île-de-France.

L'ALE assure l'animation du défi : mobilisation du public et recrutement des familles, événements, création des équipes, formation des capitaines, suivi technique... Une expérience mobilisatrice, citoyenne et conviviale fortement appréciée par les participants.

<http://seineouest.familles-a-Énergie-positive.fr>

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET NUMÉRIQUE



LE BOOSTER
SO digital

ACCÉLÉREZ LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE START-UP EN INTÉGRANT LA PROCHAINE PROMOTION

Le Booster SO Digital est un programme de 5 mois au cours duquel votre entreprise bénéficie des ressources et services des acteurs du territoire de Grand Paris Seine Ouest (collectivités, entreprises, associations, écoles et instituts de formation).

<http://seineouestdigital.fr/booster>

BOOSTER SO DIGITAL, DÉJÀ TROIS PROMOTIONS DE START-UP

Lancé en 2015, le programme d'accélérateur de start-up de GPSO a accompagné 12 pépites du numérique installées sur le territoire. Au cours de sessions de cinq mois, les trois promotions ont bénéficié des ressources et services des collectivités, entreprises, associations, écoles et instituts de formation partenaires. Au menu : phase de diagnostic, soutien individuel ou collectif, hébergement dans un lieu partenaire, accès à un réseau d'experts et événement de clôture pour promouvoir son projet.

Les 12 start-up : Bypass, Citygoo, My treasure hunt, Reward process, Vooter, Coach & cook, Lawcracy, Parcelhome, Evolukid, Hire.fr, Viemonjob, Poochies.

Partenaires : Items International, SoLocal Group, Bouygues Immobilier, Cisco, l'Essca, Niji, l'Issep et Strate, le Trèfle, Microsoft, So strate, Emergence, Dynamics factory, Issy Média, Grand Paris Seine Ouest, Seine Ouest Entreprise et Emploi.

Le Pôle de compétence numérique de GPSO et SOEE s'est doté en 2016 d'un site Internet à destination des entreprises et candidats du territoire. À la fois plateforme d'intermédiation et outil d'aide à la décision pour les employeurs des start-up et PME du numérique, et de benchmarking pour les candidats, le site s'enrichit en 2017 d'un jobboard spécifique au secteur.

Désormais, entreprises et candidats peuvent échanger et entrer en relation à partir d'un socle commun de compétences.

Partenaires du Pôle de compétence numérique :

- Avob, Cirpack, Eptica, Exalog, HPE, LIC, Michelin Travel Partner, Microsoft, Pixagility, SoLocal Group, Synergies associés, Technicolor...
- Cap Digital, System@tic
- La Direccte, Pôle Emploi, APEC, CCI
- Fafiec, Essca, Hitema, ISEP, Strate, Web@academy

LA PLATEFORME WEB DU PÔLE DE COMPÉTENCE NUMÉRIQUE

<http://rh-numerique.seineouest-entreprise.com>



LE GUIDE DES MÉTIERS DU SON ACCOMPAGNE LES FUTURES VOCATIONS

Édité par Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE) sur sa webradio radiosoe.com, ce guide s'adresse à ceux qui souhaitent s'orienter vers les métiers du son et de l'acoustique. À travers les interviews d'une trentaine de professionnels, il présente une large variété de métiers, au-delà du cadre classique de l'ingénieur du son, par exemple, dans les domaines de la recherche, l'industrie, la presse et les nouvelles technologies.

Ce guide témoigne de l'incroyable richesse de l'écosystème lié aux métiers du son sur le territoire de GPSO, qu'il s'agisse des 230 entreprises du son référencées dans l'annuaire disponible sur la webradio, ou des lieux de formation recensés.

www.radiosoe.com

Projet collaboratif initié en 2015 et lancé début 2016, animé par et pour les jeunes du territoire, la webradio « musique et métiers du son » de SOEE valorise les jeunes talents de GPSO, promeut les métiers du son et met en avant les acteurs locaux. Au programme en 2016 : reportages audio, master classes et suivi du forum de l'alternance à Vanves.





FORUM EMPLOI 2016 À BOULOGNE-BILLANCOURT

En novembre, Seine Ouest Entreprise et Emploi, en partenariat avec la ville de Boulogne-Billancourt, Pôle Emploi et les associations locales ont organisé un forum pour l'emploi afin de rapprocher candidats et entreprises du territoire, partenaires de l'emploi et centres de formation de divers secteurs (commerce, services, tertiaire, industrie...).

L'occasion de présenter les différents services d'accompagnement vers l'emploi proposés sur GPSO : Maison de l'emploi, Mission locale Seine Ouest pour les jeunes de 16 à 25 ans, Espace insertion pour les bénéficiaires du RSA. Des ateliers pratiques étaient également proposés.

- Plus de 1 000 visiteurs
- 970 candidatures reçues par les entreprises partenaires
- 150 candidatures retenues

En avril, Seine Ouest Entreprise et Emploi, en partenariat avec la ville de Vanves, a organisé le 2^{ème} forum de l'alternance pour informer, orienter et conseiller les jeunes sur leurs candidatures, les entretiens d'embauche et leurs recherches d'entreprises. Les candidats pouvaient rencontrer les entreprises et centres de formation présents.

Cette année, les métiers du secteur tertiaire étaient à l'honneur. Les candidats ont ainsi découvert l'écosystème numérique du territoire. Deux plateaux dédiés aux médias et aux métiers du son et de l'audiovisuel étaient proposés.

FORUM DE L'ALTERNANCE À VANVES



NOUVEAU : LE JOBBBOARD ÉTUDIANTS

Depuis fin 2016, Seine Ouest Entreprise et Emploi aide les étudiants à trouver un job auprès des employeurs de GPSO grâce à un partenariat avec ProStudent. Pour l'étudiant, c'est l'assurance d'accéder à des centaines d'offres en quelques clics.

Pour l'entreprise, c'est la garantie de trouver rapidement des candidats motivés et efficaces en CDI, CDD ou pour une mission particulière, puisque toutes les candidatures sont étudiées et contrôlées à l'inscription, puis chaque mois. À noter : le dépôt d'offres d'emploi est gratuit pour les entreprises de Grand Paris Seine Ouest.

Côté étudiants : www.seineouest-entreprise.com/mission-locale/jobs-etudiants

Côté entreprises : www.seineouest-entreprise.com/recruter

IMMOBILIER D'ENTREPRISES EN 2016

GPSO est le **3^{ème}** secteur immobilier le plus attractif d'Île-de-France, après le quartier central des affaires parisien et le quartier de la Défense

GPSO représente **19%** du parc tertiaire alto-séquanais

193 transactions pour un volume loué de **136 700 m²**

45 000 m² de bureaux neufs, restructurés ou pré commercialisés écoulés

EMPLOI EN 2016

190 593 emplois

Taux de chômage : **7,82 %** (déc. 2016)

4 860 demandeurs d'emploi accompagnés

18 728 entretiens individuels

1 828 retours à l'emploi

INSERTION EN 2016

145 662 heures d'insertion liées aux clauses sociales dans les marchés publics, soit 91 équivalents temps plein

HABITAT

OPÉRATION HABITAT QUALITÉ : 100 IMMEUBLES BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME DE RÉHABILITATION

L'Opération habitat qualité (OHQ) regroupe cinq dispositifs conventionnels menés sur plusieurs années : deux programmes d'intérêt général (PIG), deux OPAH « Copropriété » et un plan de sauvegarde. Ce programme incitatif, réalisé avec le soutien de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), vise à réhabiliter des immeubles en voie de dégradation, réduire l'inconfort des logements privés, améliorer leur performance énergétique et remettre en location des logements vacants.

À Boulogne-Billancourt et Sèvres, parmi les 80 immeubles accompagnés depuis 2010, 67 ont bénéficié de 12,4 M€ de travaux de rénovation, subventionnés à hauteur de 3,7 M€ par GPSO, l'Anah et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

À Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves et Ville-d'Avray, 71 immeubles ont été accompagnés depuis 2012. 10,2 M€ de travaux de rénovation ont été votés, dont 2,7 M€ d'aides des différents partenaires financeurs.

Pour la seule année 2016 et sur l'ensemble des communes concernées par le programme, GPSO a attribué 337 336 € d'aides pour la réhabilitation de 26 immeubles (406 logements). Les demandes de subventions sont déposées à 66 % par des propriétaires occupants.



LE LOGEMENT SOCIAL EN 2016

En 2016, 641 logements sociaux ont été agréés par l'État sur sept communes de GPSO.

La répartition par catégorie des logements agréés est la suivante : 298 PLAI (46,5 %), 144 PLUS (22,5 %) et 199 PLS (31 %)*.

En 2016, GPSO a attribué 623 500 € de subventions pour la création de 126 logements sociaux (115 PLAI – 6 PLUS – 5 PLS).

* PLAI : prêt locatif aidé d'intégration ; PLUS : prêt locatif à usage social ; PLS : prêt locatif social

Création d'un foyer pour jeunes travailleurs à Sèvres par la SA d'HLM France Habitat, subventionnée par GPSO à hauteur de 565 000 €. Il comprend 113 studios pour les 18-25 ans dont 5 pour des familles monoparentales. Livraison prévue en 2018.



OHQ : PLAN DE SAUVEGARDE DU 27 RUE MICHELET À BOULOGNE-BILLANCOURT

Dans le cadre de l'OHQ, un plan de sauvegarde sur 5 ans a été lancé en 2015 pour cette copropriété de 47 logements, une première dans le département des Hauts-de-Seine. Ce dispositif vise à redresser la situation de copropriétés en difficulté nécessitant une réhabilitation lourde, en partenariat avec les services de l'État et de l'Anah.

Le 28 septembre 2016 s'est tenue la 1^{ère} commission de suivi du plan de sauvegarde. Une première tranche de travaux d'un montant de 675 000 € a été réalisée, subventionnée à 74 % par les différents partenaires publics, dont GPSO à hauteur de 71 034 €.



OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

L'Observatoire de l'habitat mesure les actions réalisées par GPSO dans le cadre du Programme local de l'habitat (PLH 2013-2018). Le dernier rapport annuel a été présenté au Conseil de territoire le 30 mars 2017.

www.seineouest.fr/observatoire_de_l_habitat.html

L'OPÉRATION HABITAT QUALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

32 immeubles, soit **744** logements à Boulogne-Billancourt

4 immeubles, soit **49** logements à Chaville

25 immeubles, soit **368** logements à Issy-les-Moulineaux

14 immeubles, soit **141** logements à Meudon

13 immeubles, soit **215** logements à Sèvres

10 immeubles, soit **138** logements à Vanves

2 immeubles, soit **23** logements à Ville-d'Avray

SUBVENTIONS POUR L'ADAPTATION DU LOGEMENT EN 2016

78 084 € accordés
par GPSO à 28 ménages pour
l'adaptation de leur logement à
leur handicap et/ou leur grand
âge (70 ans et +)

16 visites d'ergothérapeutes
prises en charge par GPSO

ACCOMPAGNEMENT POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Initié par GPSO, le dispositif « Mieux chez moi » a pour vocation de mobiliser l'ensemble des aides existantes pour le compte des habitants, notamment modestes, et de les accompagner techniquement et administrativement dans la réalisation de leur projet d'amélioration de leur logement. Cet accompagnement gratuit s'adresse à tous les habitants du territoire. Il est assuré par les conseillers habitat d'URBANIS, bureau d'études prestataire de GPSO.



« MIEUX CHEZ MOI » EN 2016

- 1 nouvelle plateforme web : <http://seineouest.aideshabitat.com>
- 7 permanences sur le territoire de GPSO (agenda sur www.seineouest.fr) ou contact par téléphone au 01 41 10 81 10
- 151 dossiers d'aide pour l'amélioration du logement ouverts
- Plus de 600 habitants ont sollicité les conseillers pour des informations financières et/ou techniques en vue de projets de travaux

MOBILITÉ



DUNOUVEAU POUR LES NAVETTES URBAINES DE GPSO

UN NOUVEL ARRÊT POUR LE SUBB

Dans la continuité de l'élargissement des horaires de la ligne SUBB à Boulogne-Billancourt (SUBB) et de l'enchaînement des boucles nord et sud en 2015, un nouvel arrêt « Hôtel de Ville – Les Passages » a été aménagé rue Gallieni en mars 2016. Celui-ci est accessible aux personnes à mobilité réduite.

LE RÉSEAU DU CHAVILBUS SE MODERNISE

Afin de préserver l'environnement et d'améliorer la qualité de service, depuis septembre 2016, le réseau du Chavilbus est équipé de deux nouveaux véhicules aux dernières normes anti-pollution (Euro 6). Leur gabarit permet de circuler plus facilement sur les coteaux de la ville. De plus, l'ensemble des poteaux d'arrêts de bus a été remplacé par des modèles plus lisibles et modernes. Cinq nouveaux arrêts équipés d'écrans pour suivre l'arrivée du bus en temps réel seront installés gare de Chaville Rive Droite, Puits Sans Vin, Mairie, Stade / Gare RER C et Ursine.

EN 2017, LE TUVIM PASSE À L'ÉLECTRIQUE

Après la Navette de Vanves en 2015, la ligne TUVIM s'est modernisée avec une flotte 100 % électrique début janvier 2017. À cette fin, GPSO a expérimenté les cinq nouveaux véhicules* dès novembre 2016.

Selon le constructeur, cet équipement pour une ligne de bus de cette taille permet d'économiser plus de 95 % d'émissions de CO² par an, par rapport à une ligne de bus conventionnels thermiques.

* : Véhicules de type OREOS 4X de la marque PVI

AUTOLIB'

60 stations en service sur GPSO
sur les 70 stations prévues à terme

3 nouvelles stations en 2016 à
Boulogne-Billancourt, Issy-les-
Moulineaux et Sèvres

356 bornes de recharge

8 761 abonnés (+ 34 % en 2016),
dont 6 950 « abonnements 1 an »

365 229 prises (+ 8 % en 2016)

363 504 déposes (+ 8 % en
2016)

VÉLIB'

39 stations sur GPSO

733 408 prises (- 1 % en 2016)

4,6 M de vélos empruntés sur le
territoire de GPSO depuis l'ouverture
du service en 2009

Adhésion de GPSO au Syndicat
d'études Vélib' Métropole et début de
la réflexion sur le futur service Vélib'
à l'échelle métropolitaine à l'horizon
2018.



ZENBUS : 1 AN DE TRAJETS FACILITÉS

Depuis l'automne 2015, ZenBus est disponible sur l'ensemble du réseau de navettes urbaines de GPSO : TUVIM, TIM, SUBB, Chavilbus, 469, Navette de Vanves et Navette du Monastère. L'application gratuite ZenBus ou le site Internet permet aux usagers d'optimiser leur trajet en suivant la position de leur bus en temps réel dans les rues de la ville, via un système de géolocalisation des véhicules.

Depuis lors, le service rencontre un franc succès : plus de 90 000 utilisations de l'application, et plus de 18 000 sessions sur le site Internet la première année.

www.zenbus.net/gpso

GPSO MAINTIENT LA SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Au 1^{er} novembre 2016, la subvention pour l'achat d'un VAE a évolué pour s'adapter au contexte financier et fiscal (100 M€ de prélèvements supplémentaires pour GPSO). Compte tenu du succès grandissant du dispositif (+ 170 % de demandes entre 2012 et 2015) et de l'engagement des élus en faveur du développement durable, cette subvention est maintenue avec un montant fixé forfaitairement à 200 € depuis le 1^{er} novembre 2016.



EN 2017, LA NAVETTE DE VANVES ADOPTE LA TARIFICATION DU RÉSEAU FRANCILIEN

Après s'être modernisée en 2015-2016, la navette de Vanves a adopté la tarification du réseau francilien de transport en commun au 1^{er} janvier 2017. Cette évolution, décidée par GPSO en concertation avec la ville de Vanves, permet de financer une partie du service et constitue pour les vanvéens la garantie de conserver une offre de transport adaptée et performante. La vente de tickets et les différents abonnements couvrent environ 12 % des charges liées à l'exploitation de la navette, laissant un reste à financer de 88 % pour GPSO.

GRAND PARIS EXPRESS : LES TRAVAUX AUJOURD'HUI POUR LE MÉTRO DE DEMAIN

Le territoire accueillera trois gares de la ligne 15 sud du Grand Paris Express : Pont de Sèvres/Île Seguin, Issy RER et Fort d'Issy/Vanves/Clamart. Dès 2022, la ligne 15 sud reliera Pont de Sèvres/Île Seguin à Noisy-Champs en 33 minutes et transportera près de 300 000 voyageurs par jour en semaine. Ce projet stratégique est conduit par la Société du Grand Paris (SGP).

En 2016, les travaux préparatoires se sont poursuivis. Au niveau de la future gare Issy RER, la démolition des commerces a été réalisée à l'été, suivie par celle des bâtiments avenue de Verdun et la déconstruction temporaire, à partir de décembre, d'une partie des arches de l'Entrepont. Le dévoiement des réseaux concessionnaires SEDIF et SEVESC s'est déroulé de mi-août 2016 à février 2017.

Au niveau de la gare Fort d'Issy/Vanves/Clamart, compte tenu de la complexité de réalisation de la « boîte gare » sous les voies de la ligne N, le chantier a été lancé dès l'été 2016. Les travaux de reconstitution d'un couloir ville à ville sous le réseau ferré ont démarré à la rentrée.

Du côté du Pont de Sèvres, un puits d'essais de 44 mètres de profondeur a été aménagé préfigurant le futur ouvrage annexe du parc de Billancourt.

Au regard de l'ampleur du projet, la SGP a mis en place un dispositif de gouvernance. Bernard Gauducheau, maire de Vanves et vice-président de GPSO, préside le comité stratégique de la SGP. Un réseau d'agents de proximité est proposé pour répondre aux questions des habitants, commerçants et entreprises. Une maison de projet est ouverte depuis l'été sous les arches d'Issy.

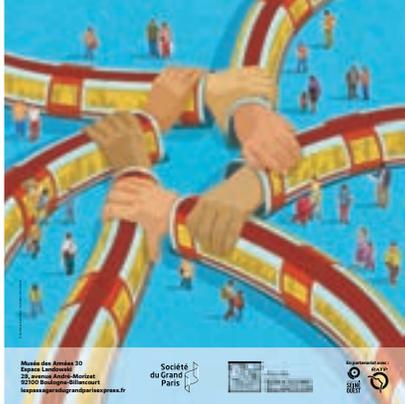
GPSO organise des réunions mensuelles de coordination avec les quatre villes impactées par les travaux de la ligne 15. Les aménageurs : SPL Seine Ouest Aménagement et Val de Seine Aménagement coordonnent les opérations de restructuration urbaine qui accompagnent l'arrivée du métro.

Enfin, en 2016, la SGP a lancé deux programmes d'expérimentation : « Grand Paris des commerces et des services de proximité » et « Le Grand Paris de la mobilité ». En raison de l'ampleur des travaux, GPSO constitue l'un des territoires pilotes pour tester les solutions innovantes retenues, en partenariat avec l'agence du numérique SO Digital.

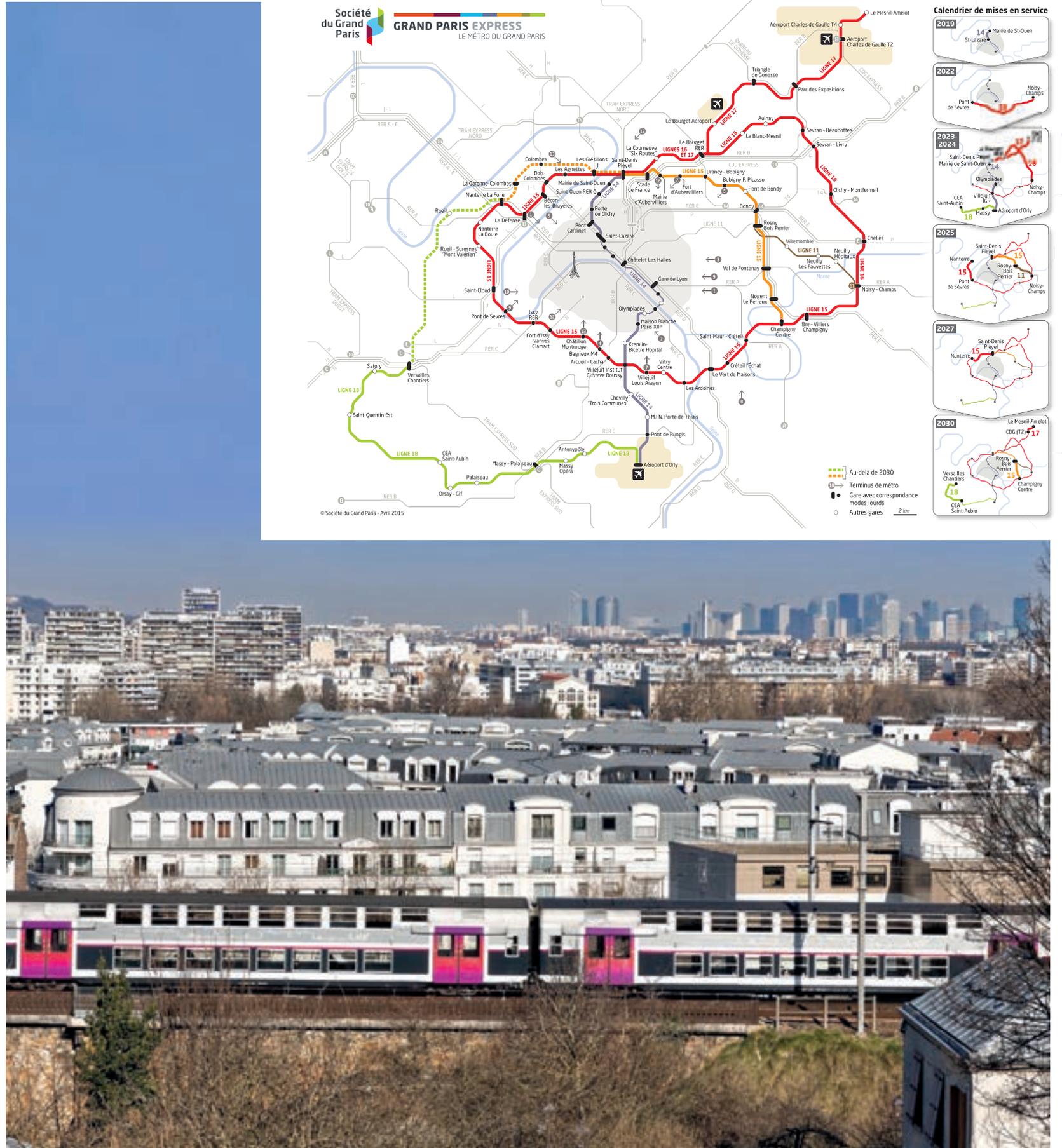
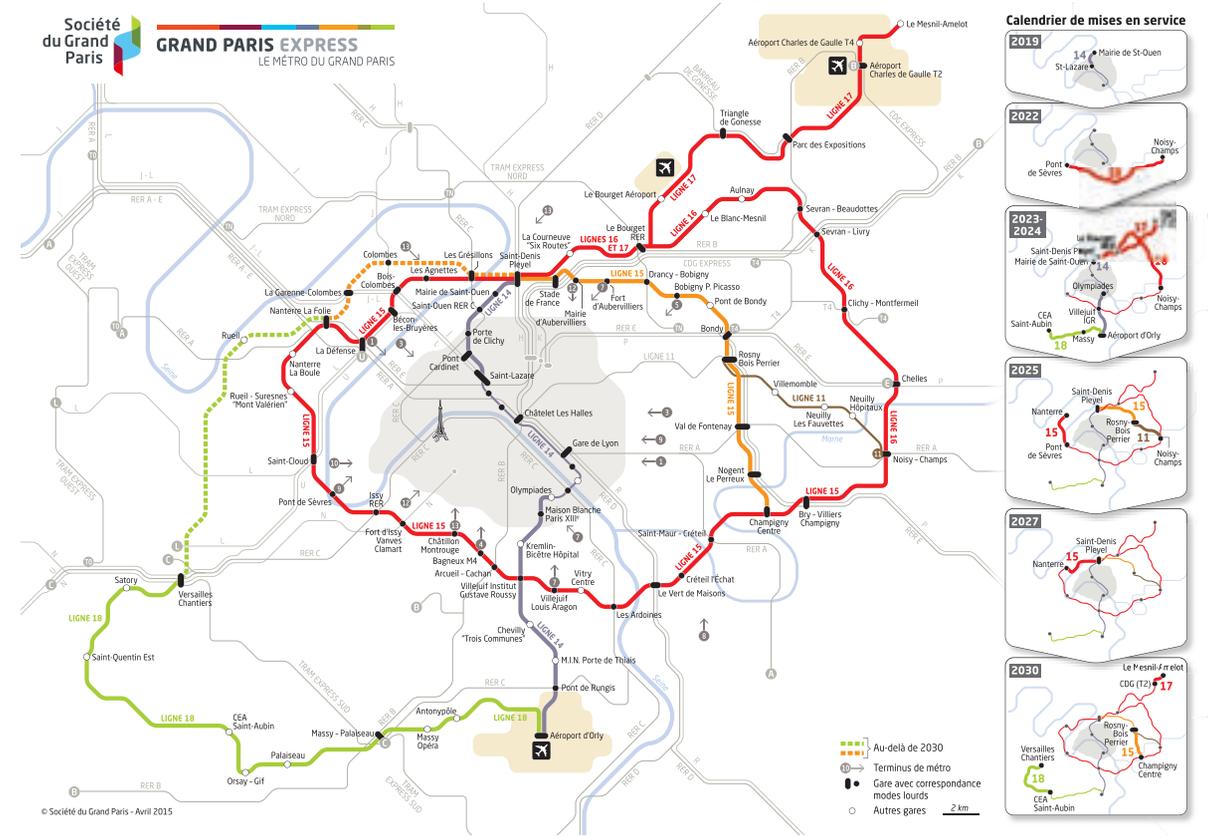
www.societedugrandparis.fr

LES PASSAGERS DU GRAND PARIS EXPRESS

L'exposition sur le métro du Grand Paris et ses territoires
Du 11 mars au 22 mai 2016
Espace Landowski
Boulogne-Billancourt
Entrée libre



L'exposition « Les Passagers du Grand Paris Express » s'est installée à l'espace Landowski à Boulogne-Billancourt du 11 mars au 22 mai 2016. L'occasion pour les habitants des Hauts-de-Seine de découvrir le projet unique et hors normes du futur métro du Grand Paris Express.





03

CULTURE, SPORT ET LOISIRS

CULTURE



SPORTS



PARCS
ET JARDINS



L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE DE GPSO S'AFFICHE À FUTUR EN SEINE 2016

Lors du festival international du numérique Futur en Seine, GPSO a proposé un éventail d'événements, coordonnés par SO Digital.

Les villes de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et Meudon se sont mobilisées du 12 au 19 juin autour d'animations digitales. Au programme : la robotique et sa programmation, les drones et leur fabrication, la réalité virtuelle, la fabrication d'objets électroniques, le sport connecté, la littérature augmentée, ou encore les déplacements de demain.

Comme en 2015, les start-up du Booster SO Digital étaient présentes sur le stand de l'agence numérique de Grand Paris Seine Ouest, au cœur du Village des innovations. Les boulonnais Vooter ont ainsi reçu le prix du public pour leur application de démocratie participative.



CUBE : LES NOUVEAUTÉS 2016

Le Cube a proposé au public de nouveaux projets et ateliers alliant design numérique, prototypage, *Do it Yourself*, robotique et impression 3D. Dans le cadre du Lab d'éducation numérique, 150 enfants du territoire ont fabriqué du mobilier « connecté » pour leur classe.

Une nouvelle offre pour les familles a été mise en place en 2016, ainsi que des expositions spécialement conçues pour le jeune public. Un programme de visite-atelier a été lancé à destination des groupes, offrant notamment aux écoliers de GPSO la possibilité de découvrir l'art numérique.

Les deux festivals des Rendez-vous du Futur ont rassemblé une quarantaine de personnalités autour des enjeux numériques d'aujourd'hui.

Revoir les émissions en ligne sur :

www.rendezvousdufutur.com
lucube.com

EXPERIENCES, CONFÉRENCES, ATELIERS,
FUTUR EN SEINE
PRÉSENTE #FENS2016
EXPERIENCES, CONFÉRENCES, ATELIERS
LE FUTUR SE CRÉE
#ISSY #MEUDON #BOULOGNE
GRAND PARIS SEINE OUEST 12-19 JUIN 2016



SOUTIEN DU CUBE À LA CRÉATION EN 2016

26 projets artistiques accueillis en résidence et accompagnés

Des collaborations internationales, notamment au Québec et au Liban



PRIX CUBE 2016

Le Prix Cube révèle et soutient le travail d'un artiste émergent de la scène internationale des arts numériques. La 3^{ème} édition a récompensé « Big Dipper » de Michaël Candy (Australie), une sculpture cinétique lumineuse. Les œuvres ont été exposées une semaine au sein de l'Espace Saint-Sauveur à Issy-les-Moulineaux.



VERS LA FUSION DES CONSERVATOIRES D'ISSY-LES-MOULINEAUX ET VANVES

En 2016, le binôme Issy-les-Moulineaux et Vanves a avancé à grands pas vers la fusion des deux établissements. Un Conseil pédagogique commun a préparé un règlement unique pour la rentrée 2017/18 et réfléchi à l'harmonisation des procédures d'inscription, ainsi qu'à une restructuration des équipes administratives, techniques et pédagogiques. Un travail de fond a été mené pour élaborer un projet d'établissement commun dès la prochaine saison. Cette feuille de route présentera les orientations pédagogiques et artistiques à venir.

LES CONSERVATOIRES DE GPSO, DEUX PAR DEUX

La nouvelle structuration du réseau des conservatoires de GPSO en binômes : Chaville et Ville-d'Avray, Issy-les-Moulineaux et Vanves, Meudon et Sèvres, est le fruit d'une démarche d'harmonisation, d'optimisation budgétaire et de mutualisation des offres pédagogiques et de diffusion initiée en 2015.

En 2016, cette organisation a créé de nouvelles opportunités en matière de développement culturel et de projets artistiques partagés, tels que le Printemps de la danse pour les conservatoires d'Issy-les-Moulineaux et Vanves ; un orchestre symphonique unique pour les conservatoires de Chaville et Ville-d'Avray ; et la poursuite de la collaboration phare des conservatoires de Meudon et Sèvres avec quatre concerts de l'Harmonie commune. Désormais, les programmations peuvent être portées par une communication unique par binôme.

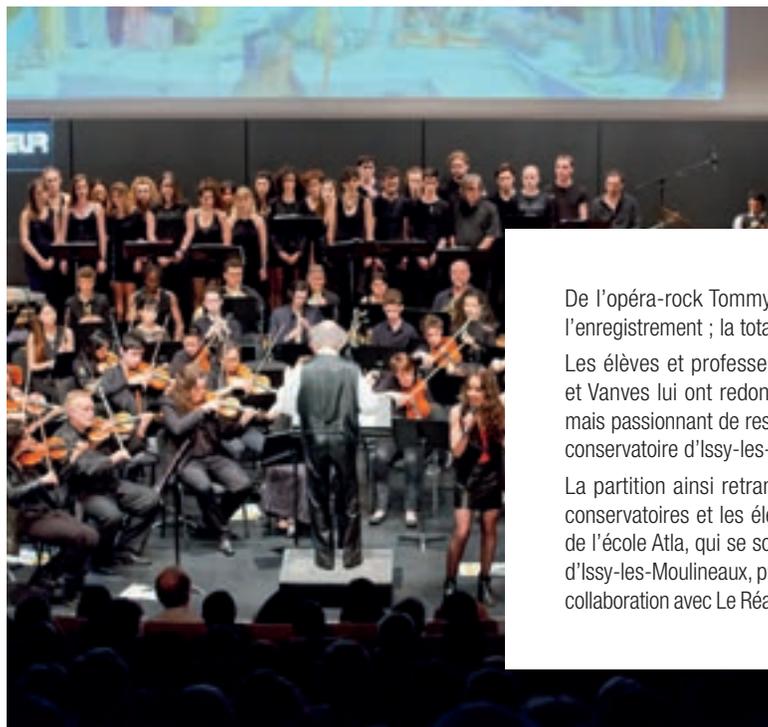
Le conservatoire à rayonnement régional de Boulogne-Billancourt continue à entretenir des relations d'échanges avec chacun des binômes et à participer activement aux activités du Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt.



L'ODE, PIONNIER DES MUSIQUES ACTUELLES

Les musiques actuelles (rock, pop, funk, musiques du monde, variété, soul, hip-hop, électro...) occupent une place de choix au sein de l'Ode, le conservatoire de Vanves inauguré en juin 2015. Un département complet leur est consacré, autour d'une équipe de neuf enseignants, doté d'espaces spécifiquement adaptés.

La classe de formation musicale dispose d'un équipement informatique dédié à la musique assistée par ordinateur (MAO). Le studio d'enregistrement est en mesure de réaliser des enregistrements de qualité professionnelle, voire l'enregistrement simultané de quatre salles, dont l'Auditorium qui accueille les représentations publiques. La salle de répétition est entièrement équipée : claviers, batterie, micros et amplis. Si bien que plusieurs groupes se sont déjà constitués ; et les partenariats au sein du réseau So Jam, le réseau jazz et musiques actuelles de GPSO, sont nombreux.

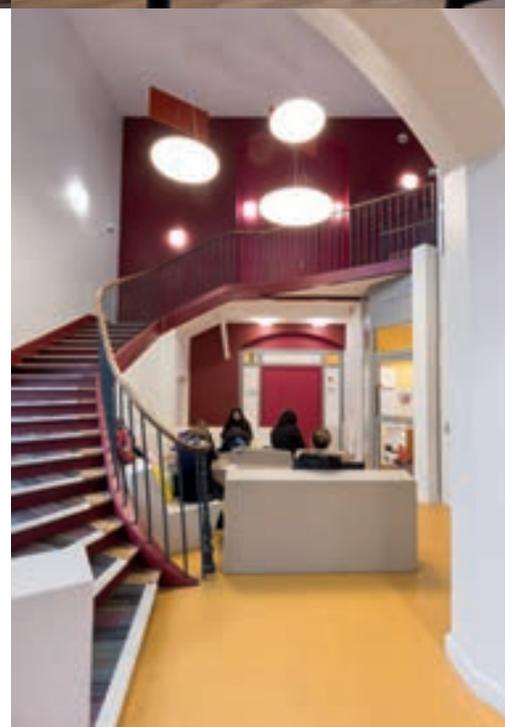


LA RENAISSANCE DE TOMMY, 1^{ER} OPÉRA-ROCK COMPOSÉ PAR THE WHO

De l'opéra-rock Tommy du groupe The Who (1972), il ne restait que l'enregistrement ; la totalité des partitions ayant été détruite ou perdue.

Les élèves et professeurs des conservatoires d'Issy-les-Moulineaux et Vanves lui ont redonné vie en juin 2016, après un travail colossal mais passionnant de restauration sonore de la classe d'orchestration du conservatoire d'Issy-les-Moulineaux entrepris dès la saison 2014/2015.

La partition ainsi retranscrite a été étudiée par l'orchestre des deux conservatoires et les élèves du département de musiques actuelles et de l'école Atla, qui se sont produits lors de deux concerts à l'auditorium d'Issy-les-Moulineaux, puis au sein de l'Ode à Vanves. Un projet réalisé en collaboration avec Le Réacteur à Issy-les-Moulineaux et l'école Atla à Paris.



LE CONSERVATOIRE DE MEUDON A FAIT PEAU NEUVE

Installé dans un bâtiment de la fin du XIX^e siècle, le conservatoire Marcel Dupré a bénéficié d'importants travaux de réaménagement et de mise aux normes (accessibilité, thermique et ventilation), pilotés par GPSO pendant cinq mois, de juin à octobre. Les objectifs : offrir aux 748 élèves et aux enseignants de nouveaux espaces fonctionnels et modernes, et garantir l'accessibilité de l'établissement aux personnes à mobilité réduite.

Le conservatoire est désormais doté d'une nouvelle entrée sécurisée. Les salles de percussions et de pratiques collectives, la réserve pour les instruments et la bibliothèque sont les autres nouveautés de cette rénovation.

SPORT



PLUS DE SPORTS AU COMPLEXE SPORTIF MARCEL BEC ET UNE GESTION DE L'ACCUEIL 100 % GPSO

Grand Paris Seine Ouest œuvre pour optimiser la gestion de ses équipements. Dans cette optique et à l'instar du Palais des Sports, depuis le 1^{er} octobre 2016, la gestion de l'accueil du complexe sportif est assurée intégralement par des agents de GPSO.

En 2016, la direction des sports de GPSO a également étudié et préparé de nouveaux espaces de sport et de loisir pour l'été 2017 : une plateforme d'accueil dédiée au VTT ; une aire de poneys (400 m²) ; un circuit en plein air avec aires de fitness en accès libre et en partie connecté ; une aire de pétanque (600 m²) et une aire de pique-nique.

Coût d'investissement : 500 000 €



LES ÉVÉNEMENTS ACCUEILLIS AU COMPLEXE MARCEL BEC EN 2016

Le complexe sportif Marcel Bec propose de plus en plus ses espaces en location et accueille chaque année davantage d'événements sportifs ou professionnels. En 2016 : tournage d'un film publicitaire pour Nike, tournoi de football « La Vinci cup », course d'orientation du comité d'entreprise Dassault, tournoi de football inter-médias d'Atlantis Télévision, rencontre sportive et prise de vue pour le comité Miss France, formation d'éducateurs spécialisés de la société Equithérapie...



LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN 2016

Complexe sportif Marcel Bec en chiffres

171 300 utilisateurs du complexe sportif dont :

- **109 620** utilisateurs des équipements extérieurs
- **61 680** utilisateurs des équipements intérieurs
- **100** participants aux sorties VTT
- **670** participants aux cours de roller
- **50** participants aux balades à poney
- **3 067** joueurs de tennis

Palais des Sports en chiffres

110 246* personnes ont été accueillies au Palais des Sports dont :

- **10 775** scolaires
- **27 887** sportifs
- **71 584** visiteurs lors des événements, colloques et réunions

* Baisse de fréquentation due aux travaux sur le terrain de football, inaccessible en 2016 (156 074 personnes accueillies en 2015)



PALAIS DES SPORTS : UNE NOUVELLE GESTION SOURCE D'OPTIMISATION

Le Palais des Sports Robert Charpentier à Issy-les-Moulineaux, jusqu'alors géré par une société en délégation de service public, a été repris en régie au 1^{er} janvier 2016 par la direction des sports de GPSO, avec un transfert de l'ensemble du personnel à GPSO. L'objectif : optimiser la gestion budgétaire de l'équipement et l'organisation.

Grâce à la mobilisation de la direction générale et des services supports de GPSO (ressources humaines, systèmes d'information, moyens généraux, commande publique, finances), le passage de témoin s'est déroulé dans les meilleures conditions pour accueillir le public, dès les premiers jours, pour les vœux du Maire de la Ville.

Le Palais des Sports est un lieu emblématique. Il bénéficie d'un rayonnement international grâce au club de handball féminin Issy Paris Hand qui évolue en Coupe d'Europe et occupe les lieux pour ses entraînements et ses matchs à domicile. Il accueille de nombreux événements : forum des associations de la Ville, village de la course Paris/Versailles et de la Corrida de Noël, championnat du monde de squash féminin, soirées de boxe...

SAISON 2015-2016 DES ÉQUIPES FÉMININES DE GPSO : IPH ET FFI

Avec un effectif de quinze joueuses, dont neuf professionnelles et six jeunes joueuses du centre de formation, l'équipe d'Issy Paris Hand, coachée par Pablo Morel, a réalisé une belle saison. À l'issue d'un joli parcours en Coupe d'Europe, les Lionnes ont atteint les demi-finales avant d'échouer contre le club danois d'Holstebro. Le club termine troisième du Championnat de France après une victoire contre Nice en petite finale, décrochant la dernière place qualificative européenne pour la saison 2016-2017. Côté transferts, le club compte l'arrivée des internationales Lois Abbingh (Pays-Bas), Silje Solberg (Norvège) et Frida Tegstedt (Suède), et les départs de Marija Jovanovic (Monténégro) et Armelle Attingré (France).



Le club de Football Féminin d'Issy-les-Moulineaux accueille les jeunes filles dès l'âge de 6 ans et compte 240 licenciées réparties en onze équipes. Dès l'âge de 10 ans, les joueuses participent aux compétitions départementales, régionales et nationales.

La saison 2015/2016 a été contrastée : deux équipes en finale de la Coupe de Paris ; une équipe en finale de la Coupe des Hauts-de-Seine ; mais malheureusement la relégation de l'équipe première en division d'honneur du Championnat de France.

Cette année 2016 a également été marquée par le lancement d'une section senior « Foot Loisir et Santé ».



FESTIVAL DES SPORTS DE NATURE 2016 : LE PLEIN DE SPORT, DE NATURE ET DE SOLEIL

7 000 participants, familles et amoureux du sport et des loisirs de plein air, sont venus au complexe Marcel Bec pour la 6^{ème} édition du Festival des sports de nature. Au programme, le samedi 25 juin : Trail du Muguet, tournois de volley, activités sportives, jeux et attractions pour les enfants, et ateliers de sensibilisation à l'environnement.



Les temps forts : le lancement du programme d'Urban fitness « 7 minutes, 7 mouvements » de Sébastien Chabal ; des sensations fortes avec le funambule de l'extrême Nathan Paulin et les trapézistes de la compagnie Mars Ailes.

Une trentaine d'associations sportives, culturelles et environnementales du territoire et plus de 200 bénévoles ont participé au succès de cet événement.



PARCS ET JARDINS



PARC DE BILLANCOURT : OUVERTURE DE LA PARTIE EST

Situé au cœur du Trapèze, le parc de Billancourt constitue une enclave de nature au sein d'un quartier en pleine expansion. Après l'ouverture de la partie ouest en 2010 et 2011, le parc s'est agrandi de 10 687 m² d'espaces verts supplémentaires le 25 avril 2016. Ce nouvel espace est essentiellement dédié aux activités ludiques et sportives et comprend plusieurs aires de jeux. Composé de noues et d'îles, il dispose d'une entrée supplémentaire, côté avenue Pierre Lefaucheux.

Ouverture du jardin des Tours après sa rénovation



UN COIN DE JAPON À ISSY-LES-MOULINEAUX

Projet initié en 2014 grâce au partenariat entre les villes d'Issy-les-Moulineaux et Ichikawa, le jardin japonais d'Ichikawa a été inauguré le 26 mars 2016. Situé au cœur de l'éco-quartier du Fort d'Issy, il symbolise la nature, la vie et le temps qui passe. Considéré comme une véritable œuvre d'art paysagère, le moindre détail est tourné vers l'harmonie.

Les jardiniers de la Coopérative de construction de jardins japonais d'Ichikawa ont conçu les plans du jardin, sélectionné les matériaux et sont venus plusieurs fois sur place pour accompagner la réalisation, puis les jardiniers de GPSO, désormais en charge de l'entretien. Cet écrin de verdure offre aux habitants un lieu de quiétude et de méditation.



BILAN DES PLANTATIONS D'ARBRES 2016

392 arbres plantés :

- **99** arbres à Boulogne-Billancourt
- **11** arbres à Chaville
- **168** arbres à Issy-les-Moulineaux
- **32** arbres à Sèvres
- **44** arbres à Vanves
- **38** arbres à Ville-d'Avray

MÉTAMORPHOSE VÉGÉTALE DU ROND-POINT DE LA PLACE DU PONT DU BILLANCOURT

Environ 20 000 véhicules empruntent en moyenne le rond-point chaque jour. En 2016, les jardiniers de GPSO ont élaboré une nouvelle composition du massif central, favorisant l'implantation d'un fleurissement plus pérenne, et d'une hauteur moindre pour des raisons de sécurité. Afin de gagner en transparence et en lisibilité, quelques arbustes ont été plantés. Des rosiers apportent de la couleur et de nombreuses plantes vivaces renforcent la palette chromatique de l'ensemble. Des graminées complètent la composition pour une entrée de ville digne du label « 3 fleurs » de la Ville.



LE PLEIN DE TRAVAUX DANS LES PARCS ET JARDINS DU TERRITOIRE

BOULOGNE-BILLANCOURT

L'accessibilité et le confort du belvédère du jardin Farman ont été améliorés pour des raisons de sécurité et de gestion des espaces arbustifs. Grâce à l'aménagement d'un nouvel escalier et à la rénovation des emmarchements, le mail du Maréchal Juin, dont le jardin Farman est le prolongement, bénéficie d'une réelle amélioration paysagère. Coût : 60 000 €

ISSY-LES-MOULINEAUX

Deux cheminements piétons et un escalier ont été créés dans le Parc Rodin, au pied du premier escalator de l'escalier mécanique et au niveau du skate park et de l'aire de jeux afin de faciliter l'accès des usagers, notamment des personnes à mobilité réduite. Puis la placette supérieure du parc a été rénovée, et l'escalier mis aux normes d'accessibilité. Coûts respectifs : 18 000 € et 42 000 €

Le square Fragonard a bénéficié d'une rénovation globale. Dans le cadre du schéma directeur de l'éclairage public de GPSO, les mâts d'éclairage ont été remplacés. Une dalle en béton a été aménagée sous le sol souple de l'aire de jeux, également rénovée. Une nouvelle passerelle et une clôture ont été installées. Coût : 83 900 €, dont 46 000 € financés par les conseils de quartier

VANVES

Les cinquante bancs du parc Frédéric Pic ont été rénovés. Les bancs en plastique ont été remplacés par des bancs en bois et les bancs dégradés, cassés ou sales ont été réparés, poncés et repeints. Coût : 29 600 €

CHAVILLE

Les services de GPSO ont procédé à la mise en sécurité du parc François Mitterrand au moyen d'un portillon afin d'empêcher les enfants de sortir librement.

DU NOUVEAU DANS LES AIRES DE JEUX DE GPSO

BOULOGNE-BILLANCOURT

- Remplacement des rondins en bois de la bordure de l'aire de jeux du parc de Boulogne – Edmond de Rothschild : 32 600 €
- Rénovation des revêtements de deux des quatre aires de jeux du jardin Guilbaud : 17 760 €
- Reprise des maçonneries des murets jardinières et de la clôture de l'aire de jeux du square Henri Barbusse : 8 300 €
- Bain de jouvence pour l'aire de jeux du square Rhin et Danube : remplacement de l'aire sablée par un sol stabilisé, amélioration du système d'évacuation des eaux pluviales, installation d'une cabane sur pilotis équipée d'une « toile d'araignée »... : 24 500 €

ISSY-LES-MOULINEAUX

- Rénovation du sol souple, remplacement des jeux et installation de quatre nouvelles structures dans l'aire de jeux du parc Henri Barbusse : 51 000 €, dont 7 500 € financés par les conseils de quartier
- Rénovation du sol souple et remplacement de la grande structure de l'aire de jeux du parc Rodin : 46 000 €
- Création d'une aire ludo-sportive dans le mail Édouard Nieuport et rénovation de l'éclairage public : 150 000 €, dont 104 000 € financés par les conseils de quartier
- Réaménagement de l'ancienne aire de jeux du square Weiden en terrain de pétanque : 17 000 €





04

SERVICES DE PROXIMITÉ

VOIRIE

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC
& SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT

STATIONNEMENT

ÉCLAIRAGE PUBLIC

ACCESSIBILITÉ

AUDIT ET PROSPECTIVE

DÉCHETS

PROPRETÉ

VOIRIE



VIABILITÉ HIVERNALE

Dans le cadre de la viabilité hivernale, GPSO garantit l'accès aux bâtiments publics et assure la sécurité, ainsi que des conditions de circulation satisfaisantes sur 294 km de chaussées.

Les agents d'astreinte sont mobilisables pour intervenir 24 heures/24, 7 jours/7 sur l'ensemble des huit villes de mi-novembre à mi-mars.



TROTTOIRS : LE MOBILIER URBAIN ÉVOLUE

Progressivement, des potelets spéciaux en élastomère « à mémoire de forme » remplacent les potelets en acier ou en fonte. Ce nouveau mobilier, esthétiquement semblable à l'ancien modèle, résiste davantage aux chocs urbains.

Ils sont installés en priorité aux endroits stratégiques, où le mobilier est régulièrement endommagé (carrefours, ronds-points, extrémités de zones de stationnement, voies étroites). Malgré un coût à l'achat près de quatre fois supérieur, cet investissement représente une économie à long terme, un gain de temps et un plus grand confort pour les agents, puisque leur poids est divisé par deux.

INONDATIONS : LES AGENTS DE GPSO MOBILISÉS

À la suite d'intempéries exceptionnelles, la crue de la Seine a entraîné des inondations qui ont durement frappé le département du 3 au 9 juin. Les agents de GPSO et des villes se sont mobilisés pour venir en aide aux habitants.

Suite au courrier commun des maires de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres au Préfet des Hauts-de-Seine, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour les quatre communes.



BILAN DES TRAVAUX D'ÉTÉ 2016

Chaque année, les services techniques de GPSO profitent de la période estivale pour donner un coup de neuf à l'espace public. Les contrôleurs, agents d'intervention et chargés de travaux diagnostiquent, réparent, remettent en état et nettoient avant la rentrée.

En 2016, 39 chantiers ont été menés sur l'espace public, l'éclairage, le stationnement et les réseaux d'assainissement pour un montant de 11,4 M€ (reports compris).



- **19** saieuses, 5 lames de déneigement
- **1 600** tonnes de sel stockées, et 1 500 tonnes de sel complémentaires disponibles
- **12** interventions entre le 26 décembre 2016 et le 2 janvier 2017
- **97** agents mobilisés en raison du verglas et de la neige
- **36,5** tonnes de sel utilisées sur le territoire

ASTREINTES TECHNIQUES

En dehors des horaires de travail, GPSO a mis en place une procédure d'astreinte pour gérer tout événement grave sur le territoire.

- **67** agents sont susceptibles d'intervenir par roulement la nuit et les week-ends
- **777** rapports ont été rédigés en 2016, contre **605** en 2015, soit une augmentation de 29 %

GRÈVE DU PRESTATAIRE DE COLLECTE : LES AGENTS DE GPSO PRENNENT LA RELÈVE

Début juin 2016, suite au mouvement social au sein de la société SITA qui a affecté la collecte des déchets ménagers en Île-de-France et, sur le territoire à Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray, les agents de GPSO ont ressorti les bennes pour collecter les établissements prioritaires : écoles, crèches, hôpitaux..., puis progressivement les bacs jaunes et gris des particuliers.

Grève des éboueurs : les mairies prennent la main

Pas question de subir conteneurs débordants et mauvaises odeurs. Issy, Vanves, Colombes, Neuilly... ont mis en place leur propre système de collecte. Hier soir, un accord a été trouvé avec la CGT.



Un dépositif qui coûte 3 000 à 4 000 € par jour
 « Une ordonnance administrative a été émise par le préfet de la Seine-Saint-Denis... »
 « Cette mesure revient à 2 000 à 3 000 € par jour... »
 « Les agents de GPSO ont ressorti les bennes pour collecter les établissements prioritaires... »
VERS LA FIN DU MOUVEMENT ?
 « Un accord a été trouvé avec la CGT... »

Source : Le Parisien 92, 10 juin 2016

RÉFECTION DES CHAUSSÉES ET DES TROTTOIRS EN 2016

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LES SERVICES DE GPSO ASSURENT LE BON ÉTAT DE LA VOIRIE DU TERRITOIRE.

BOULOGNE-BILLANCOURT

8 CHANTIERS POUR UN MONTANT TOTAL DE 657 500 €

D'importantes opérations de réfection des chaussées et trottoirs ont été entreprises rue Claude Monet (161 000 €), rue des Pins (240 000 €). Six autres chantiers ont été conduits passage de l'Arroseur arrosé et rues Lazare Hoche, de Paris, de l'Ouest, Denfert-Rochereau et Gambetta (coûts compris entre 34 000 € et 54 000 € chacun).



ISSY-LES-MOULINEAUX

7 CHANTIERS POUR UN MONTANT TOTAL DE 543 774 €

730 m² de chaussée et 730 m² de trottoirs ont été rénovés rue Estienne d'Orves (206 279 €). Plusieurs chantiers de réfection de chaussée ont été conduits rues Lasserre (86 039 €) et Telles de la Poterie (58 593 €), et boulevard Garibaldi (21 828 €). Le parc de la Résistance a fait l'objet d'une réfection de l'enrobé et de la structure ; et une partie de la rue Diderot d'une reprise des trottoirs.



CHAVILLE

3 CHANTIERS POUR UN MONTANT TOTAL DE 215 570 €

Les travaux de réfection des chaussées et trottoirs de la rue Alexis Drappier, budgétés en 2015, se sont déroulés en 2016 (102 900 €). Il en a été de même pour ceux de la rue du Printemps et du cours Charles de Gaulle.



VILLE-D'AVRAY

4 CHANTIERS POUR UN MONTANT TOTAL DE 288 244 €

Trois chantiers avaient été engagés sur le budget 2015. 1 222 m² de chaussée et 754 m² de trottoirs de l'avenue Balzac ont été rénovés (152 967 €). Les rues des Bois et Corot également, avec une réfection partielle respectivement des trottoirs et de la chaussée. Le chantier allée Charles de Gaulle a été engagé sur le budget 2016 et réalisé cette même année (45 882 €).

SÈVRES

2 CHANTIERS POUR UN MONTANT TOTAL DE 342 413 €

La rue Ernest Renan a fait l'objet d'une réfection des revêtements de chaussée et des trottoirs (247 769 €). La Grande Rue a bénéficié de la requalification d'un trottoir.



MEUDON

9 CHANTIERS POUR UN MONTANT TOTAL DE 574 274 €

Trois importantes opérations de réfection de la voirie et des trottoirs ont été menées rue de la Roue (156 225 €), rue des Capucins (112 928 €) et rue de Paris (164 914 €). Cinq autres chantiers ont porté sur un élargissement de trottoir rue de la Belgique, et des rénovations de revêtements rue Monge, allée des Tilleuls, rue Rabelais et rue de la Poste. Les trottoirs de l'avenue des Sablons ont été rénovés.



VANVES

2 CHANTIERS POUR UN MONTANT TOTAL DE 189 540 €

Rue Victor Hugo, l'espace public a été rénové sur 1 250 m² et les trottoirs ont été refaits côté impair (81 289 €). La rue Sahors a fait l'objet d'une réfection de la chaussée et des trottoirs (108 251 €).

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC & SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

En 2016, 23 opérations d'aménagement structurantes ont été conduites par Grand Paris Seine Ouest dans les domaines de la voirie, l'assainissement, l'éclairage public et les espaces verts pour offrir aux usagers un cadre de vie agréable et convivial. Afin de minimiser les nuisances liées aux chantiers, six d'entre elles ont été menées conjointement avec la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement de GPSO.



BOULOGNE-BILLANCOURT

6 OPÉRATIONS – 3 624 000 €

Une nouvelle voie a vu le jour en 2016. Aménagé en voie à sens unique limitée à 30 km/h, le passage de Châteaudun assure une meilleure desserte entre le centre-ville et le quartier Silly-Gallieni.

L'opération d'aménagement de l'avenue Jean-Baptiste Clément a débuté mi-juillet 2016 après les travaux des concessionnaires sur les réseaux. Au printemps 2017, les usagers bénéficieront d'un espace public apaisé et partagé au moyen d'une zone de rencontre limitée à 20 km/h, la première dans la Ville. La nouvelle organisation du stationnement a permis d'élargir la contre-allée, assurant l'accès des véhicules de pompiers, et de protéger davantage les arbres des voitures stationnées.

Des travaux d'assainissement ont été réalisés rue Thiers (budget 2015) et rue Damiens pour réhabiliter les deux collecteurs visitables.

Suite aux travaux d'assainissement en 2015, l'aménagement de la voirie a été finalisé rue Émile Landrin, désormais limitée à 30 km/h (budget 2015).

Enfin, l'expérimentation de la route solaire Wattway de Colas rue du Vieux Pont de Sèvres a été engagée sur le budget 2016 pour une réalisation au premier semestre 2017.

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

- **13,6 M€** d'investissement (dont 3,7 M€ engagés sur le budget 2015)
- **23** opérations
- **6** opérations conjointes espace public et assainissement

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

- **17** opérations
- **50 370 m²** de surface aménagée
- **8,9 M€** d'investissement

ASSAINISSEMENT

- **12** opérations
- **2,8 km** de linéaire de réseaux remplacés ou réhabilités
- **322** branchements rénovés
- **4,7 M€** d'investissement



CHAVILLE

3 OPÉRATIONS – 1 183 000 €

Les rues Guynemer, Professeur Roux, Jonquilles et Source ont bénéficié d'une vaste opération de rénovation du réseau d'assainissement, entreprise en octobre 2015 et achevée en février 2016, puis d'aménagement de l'espace public. Depuis septembre 2016, les usagers bénéficient d'un cadre de vie agréable et apaisé (zone 20 km/h rue de la Source, plateaux surélevés pour conforter la zone 30 km/h, élargissement des trottoirs pour une mise aux normes d'accessibilité).

La rue des Charmeuses a fait l'objet d'une opération conjointe de rénovation de l'assainissement puis de la voirie pour une meilleure accessibilité des trottoirs. Un chantier d'assainissement a été conduit rue du Printemps (réhabilitation du réseau et des branchements des riverains).





ISSY-LES-MOULINEAUX

3 OPÉRATIONS – 1 274 000 €

Une opération conjointe de rénovation des réseaux d'assainissement et d'aménagement de l'espace public a été réalisée rue Hoche : amélioration de l'itinéraire cyclable, sécurisation des cheminements piétons, valorisation paysagère... La rue Georges Marie a fait l'objet de travaux d'assainissement afin de réhabiliter le collecteur principal.

VANVES

1 OPÉRATION – 434 000 €

Lancés le 19 janvier 2017, les travaux de rénovation du tunnel d'accès à la station de métro Malakoff-Plateau de Vanves ont été inscrits au budget 2016. Ils offriront aux usagers un parcours plus animé et moderne, pour une entrée de ville accueillante.

MEUDON

4 OPÉRATIONS – 2 937 000 €

Faisant suite aux travaux de modernisation de l'éclairage public en 2015, une opération conjointe de renouvellement du réseau d'assainissement et de requalification de l'espace public a été conduite rue des Vertugadins, comprenant l'instauration d'une zone 30 km/h et l'amélioration des cheminements piétons.

Les abords du collège Armande Béjart ont bénéficié d'importants travaux : création d'un parvis rue de la Roseaie, aménagement d'un espace de stationnement pour les bus scolaires, mise aux normes d'accessibilité, rénovation de l'éclairage public...

Les travaux de requalification de l'espace public avenue du Maréchal Juin à Meudon-la-Forêt se sont poursuivis : nouveau giratoire, aménagement de deux voies de circulation sur une partie de l'axe pour fluidifier le trafic, mise aux normes d'accessibilité, renouvellement de l'éclairage public.

Enfin, les travaux d'assainissement rue Rushmoor prévus au premier trimestre 2017 ont été budgétés en 2016.



SÈVRES

4 OPÉRATIONS – 2 751 000 €

L'escalier des Châtres Sacs a bénéficié d'une impressionnante opération de rénovation afin d'améliorer l'accessibilité et le confort du cheminement piéton, ainsi que la liaison entre ce quartier et le centre-ville.

Budgétés en 2016, les travaux d'assainissement et d'aménagement de l'espace public de la rue Brongniart sont prévus en avril 2017.

La restructuration du Parking de l'Île de Monsieur sud, lancée à l'occasion du chantier du Grand Paris Express, a été finalisée en 2016 (budgets 2014, 2015, 2016). L'intermodalité avec les modes de déplacement doux a notamment été renforcée, ainsi que la valorisation paysagère de ce site classé.

Enfin, la rénovation du réseau d'assainissement a été conduite rue de la Monesne, en coordination avec l'enfouissement des réseaux aériens.

VILLE-D'AVRAY

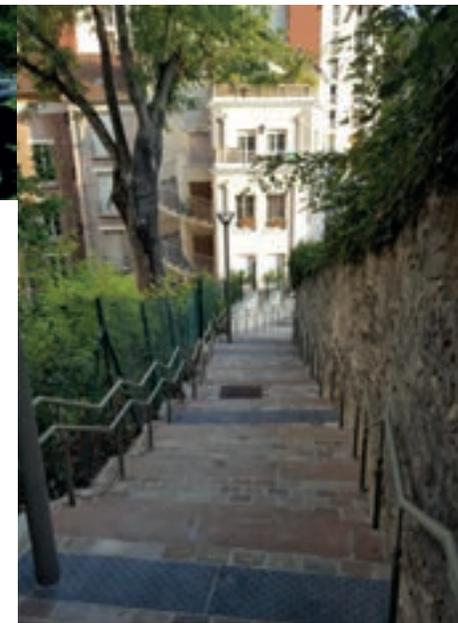
1 OPÉRATION – 1 125 000 €

L'avenue Legeay était inscrite parmi les priorités du schéma directeur d'assainissement de GPSO. La réfection du collecteur de 500 m de diamètre (2016) constituait l'occasion de réaménager l'espace public (2017) afin d'assurer son accessibilité et conforter le statut de zone 30 km/h. Une partie de la voie sera aménagée en zone de rencontre.

MARNES-LA-COQUETTE

ÉTUDES D'AVANT-TRAVAUX – 28 000 €

Ces études ont été réalisées en amont de l'opération de rénovation de la place de la Mairie prévue en 2017, estimée à 600 000 € (budget 2017). Il s'agit de valoriser le patrimoine architectural et paysager de la place et d'assurer une cohabitation sécurisée de tous les usagers.



ASSAINISSEMENT



UN AUDIT DE GRANDE AMPLEUR POUR DÉMARRER LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Depuis le 25 mai 2016, Seine Ouest Assainissement (SOA) est le délégataire de service public (DSP) de GPSO en matière d'assainissement sur l'ensemble du territoire pour une durée contractuelle de 12 ans. SOA regroupe les sociétés Veolia Eau et SADE, qui assurent respectivement l'exploitation des 293 km de réseau d'assainissement et la réalisation des travaux concessifs, pour un budget annuel de 4 M€ (2 M€ pour les réseaux et 2 M€ pour les travaux).

Fin septembre 2016, le délégataire a présenté un état d'avancement de ses engagements contractuels. Au cours des premiers mois du contrat, un audit d'une ampleur sans précédent a été réalisé pour une gestion optimum et une planification précise des travaux sur 12 ans.

Pour compléter le diagnostic exhaustif de l'état structurel des réseaux d'assainissement et l'analyse des données recueillies en 2012-2015 dans le cadre de la précédente DSP (75 km d'inspections télévisées sur des réseaux non visitables et 40 km d'inspections pédestres sur des réseaux visitables), une campagne d'hydrozoom* a été menée sur 130 km de réseaux non visitables et non inspectés, suivie par des inspections télévisées de tronçons prioritaires. Cet audit offre une connaissance précise de l'état du réseau d'assainissement du territoire. Il constitue une base solide pour programmer les travaux concessifs (60 opérations).

* L'hydrozoom est une caméra glissée au fond d'un regard de visite qui permet de réaliser un zoom de part et d'autre du regard sur environ 30 mètres linéaires et de détecter des anomalies (dépôt, casse...)

GRAND PARIS EXPRESS : DÉVOIEMENT DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

2 M€ sont consacrés au dévoiement des réseaux d'assainissement à l'emplacement des trois futures gares : Pont de Sèvres, Issy RER et Fort d'Issy/Vanves/Clamart, intégralement financés par la Société du Grand Paris et réalisés par Veolia dans le cadre de la DSP assainissement avec GPSO.

STATIONNEMENT

DES TARIFS DE STATIONNEMENT STABLES

Le stationnement payant a pour but de décongestionner la voirie pour améliorer la circulation, favoriser la rotation des véhicules à proximité des pôles d'attractivité, et inciter les usagers à emprunter les transports en commun.

En 2016, les tarifs de stationnement sont restés inchangés sur le territoire, et quelques améliorations ont été apportées*. À Issy-les-Moulineaux, deux nouveaux forfaits ont été créés pour les résidents et les entreprises. À Ville-d'Avray, le forfait après-midi a été étendu jusqu'à 24 h dans le parking de la Fontaine du Roy (au lieu de 21 h). À Chaville, la gratuité du stationnement payant pour l'ensemble des usagers en cas de pollution atmosphérique est désormais prévue.

* Tarifs approuvés lors du Conseil communautaire du 16 décembre 2015



FIN DE TRAVAUX DU PARKING DE L'ÎLE DE MONSIEUR SUD

D'une durée de 8 mois, les travaux d'aménagement entrepris par GPSO étaient un préalable aux travaux de la Société du Grand Paris (SGP) afin que celle-ci puisse déployer l'infrastructure nécessaire à la mise en place des tunneliers du futur métro Grand Paris Express.

Depuis février 2016, les usagers bénéficient d'un parking plus fonctionnel avec une qualité paysagère préservée. Les entrées et sorties ont été améliorées pour une insertion plus facile sur la RD7 ; les continuités piétonnes ont été confortées ; l'offre de stationnement a été maintenue pour les voitures ; les emplacements deux-roues ont été augmentés, notamment pour les vélos ; une station Autolib' a été installée ; et une voie de bus a été créée pour la ligne Phébus 45.

Montant global : 1 290 000 €, financés par la SGP et le Syndicat des transports d'Île-de-France

STATIONNEMENT PAYANT DANS LE QUARTIER DU TRAPÈZE À BOULOGNE-BILLANCOURT

Le paiement du stationnement a été déployé en septembre 2016 dans les nouvelles portions de rues du Trapèze qui n'étaient pas encore soumises à la tarification : rue Marcel Bontemps, avenue Pierre Lefaucheur, rue de Meudon et contre-allée Georges Gorse.



ÉCLAIRAGE PUBLIC



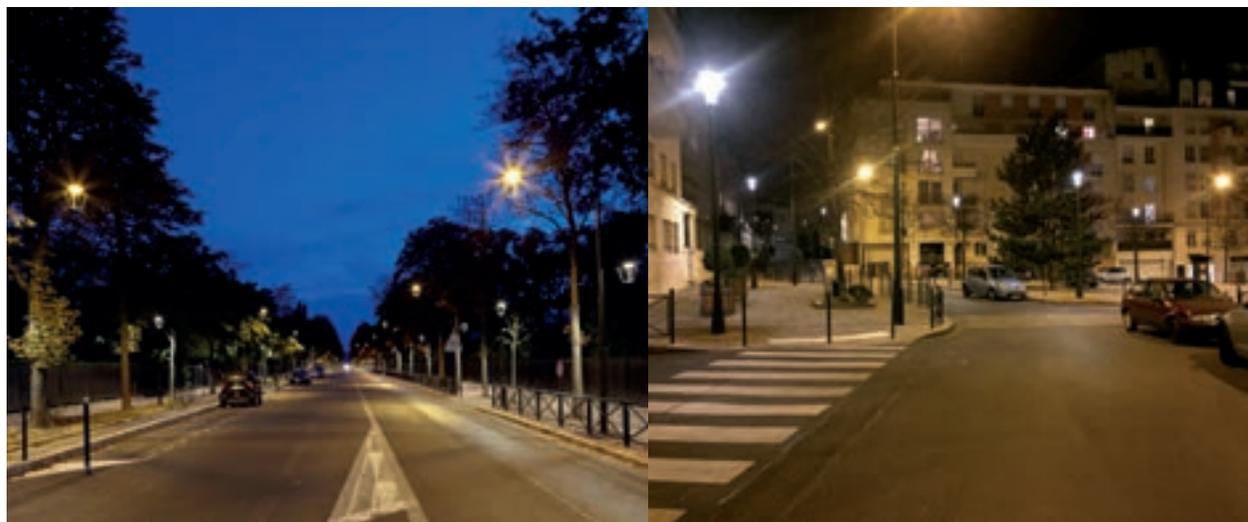
MODERNISATION ET OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Deux plans de rénovation de l'éclairage public sont mis en œuvre sur le territoire afin de réduire la consommation énergétique de 30-35 %, la pollution lumineuse, les coûts de fonctionnement et de maintenance et optimiser le service grâce à la mise en place progressive de la télégestion.

À Boulogne-Billancourt et Sèvres, dans le cadre du Partenariat public privé (PPP) 2008-2028, d'un montant de 102,7 M€, 6 307 points lumineux ont été rénovés, soit 70 % du patrimoine initial.

À Sèvres, les travaux en vue du basculement de la haute tension vers la basse tension ont débuté en 2016 pour une durée de 20 mois (333 000 €). Ceux-ci doivent diminuer l'impact des pannes du réseau d'éclairage public. Afin de mutualiser les travaux donc les coûts, GPSO installe parallèlement le fourreau du futur réseau de fibre optique communal (72 000 €).

À Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves et Ville-d'Avray, un schéma directeur de l'éclairage public est suivi depuis 2010. 2 436 points lumineux ont été rénovés depuis 2010, soit 25 % du patrimoine.



MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

PPP 2008-2028 à Boulogne-Billancourt et à Sèvres

102,7 M€ : énergie, maintenance, remboursement d'emprunt, investissements...

- Dont 51,6 M€ de travaux (hors intérêts)

FIN 2016 :

- **6 307 points** lumineux rénovés, soit 70 % du patrimoine (contre 6 218 points, soit 69 % du parc en 2015)

Schéma directeur de l'éclairage public à Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves et Ville-d'Avray

2 436 points lumineux ont été rénovés depuis 2010, soit 25 % du patrimoine (1 820 points, soit 19 % du parc en 2015)

- **9 chantiers** d'un montant de 333 400 € à Chaville
- **17 chantiers** d'un montant de 792 000 € à Issy-les-Moulineaux
- **13 chantiers** d'un montant de 1,083 M€ à Meudon
- **5 chantiers** d'un montant de 160 000 € à Vanves
- **4 chantiers** d'un montant de 97 100 € à Ville-d'Avray

Télégestion

- opérationnelle à Boulogne-Billancourt et Sèvres
- en cours de déploiement à Issy-les-Moulineaux et Vanves au fur et à mesure des rénovations

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique, GPSO intègre la technologie des LED dans le dispositif d'éclairage public à chaque opération de rénovation. D'une plus longue durée de vie, ce matériel offre une qualité d'éclairage supérieure aux lampes à décharge pour un coût d'achat très proche.

De la même manière, 100 % des illuminations de Noël et la majorité des carrefours à feux du territoire sont équipés de LED.

Prochaine étape, l'extension à tout le territoire de la télégestion afin d'éclairer au plus juste et réaliser des économies : abaissement de la puissance selon des horaires définis, système de détection de présence pour éclairer uniquement lorsque cela est nécessaire.



ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DE NOËL

Dans le cadre du plan d'économies de fonctionnement de GPSO, le budget consacré aux illuminations a été divisé par deux sur les exercices 2015-2016.

En 2015, puis 2016, les illuminations de Noël ont représenté un budget de 996 300 € (contre 1 536 450 € en 2014), soit une économie de 540 000 € par an.

Chaque année pour les fêtes, les agents de GPSO agrémentent l'espace public de sapins. En 2016, 773 spécimens ont été livrés et installés.

ACCESSIBILITÉ



2016 EN CHIFFRES

699 places PMR

92% des carrefours à feux équipés de modules sonores

161 km de voies relevant de GPSO accessibles

1,053 M€ de travaux de mise en accessibilité de l'espace public

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET LA MOBILITÉ DE TOUS LES USAGERS

En matière d'accessibilité, les actions menées par GPSO en 2016 s'inscrivent dans le cadre de la réalisation du schéma directeur d'accessibilité, élaboré en 2009, et mis à jour en 2011 pour la période 2011-2017. Celui-ci prévoit des travaux d'aménagement de places pour les Personnes à mobilité réduite (PMR), de mise aux normes d'arrêts de bus, d'aménagement de cheminements entre pôles d'attractivité et d'équipement des carrefours de modules sonores.



1,053 M€ ont été investis en 2016 pour la mise en accessibilité de l'espace public, principalement pour la mise aux normes d'arrêts de bus et de traversées piétonnes

- **301 230 €** à Boulogne-Billancourt
- **62 966 €** à Chaville
- **204 000 €** à Issy-les-Moulineaux
- **204 644 €** à Meudon
- **107 650 €** à Sèvres
- **102 809 €** à Vanves
- **70 543 €** à Ville-d'Avray

CARTOGRAPHIE DE L'ACCESSIBILITÉ

En 2016, le service SIG a constitué une base de données géo-référencée en vue de la réalisation de cartes du patrimoine de GPSO lié à l'accessibilité : places PMR, carrefours équipés en module sonore, cheminements PMR, arrêts de bus PMR. Les agents des services techniques ont été formés pour mettre à jour ces données. Les cartes ont été présentées lors de la Commission intercommunale d'accessibilité le 6 décembre 2016.

Ces données sont téléchargeables en open data :

www.data.gouv.fr/fr/datasets/stationnement-pmr-personne-a-mobilite-reduite-1/

La carte des places PMR est consultable en ligne : www.seineouest.fr/stationnement_pmr.html



AUDIT ET PROSPECTIVE



LA GESTION DU PATRIMOINE ARBORÉ RENFORCÉE

Avec plus de 39 % d'espaces verts et de forêt, Grand Paris Seine Ouest abrite plus de 32 000 arbres (hors voies départementales). GPSO assure l'entretien et la préservation du patrimoine arboré, à l'exception de la ville de Meudon qui a conservé la compétence, des voies départementales, des domaines privés et de l'ONF.

Entre 2011 et 2013, GPSO a réalisé une campagne d'étude phytosanitaire du patrimoine arboré sur l'ensemble du territoire*. Les objectifs : cartographier, inventorier et expertiser l'intégralité des sujets, pour une connaissance de l'espérance de maintien des arbres, des types de traitement à mettre en œuvre, voire des abattages à programmer.

En effet, s'ils ne font jamais plaisir, les abattages sont toujours justifiés par des raisons sécuritaires et sanitaires. Malgré une surveillance accrue du patrimoine arboré, des impondérables fragilisent les arbres : insectes xylophages, champignons, intempéries, coups de pare-chocs... Chaque fois, une information du public est mise en place sur site afin d'expliquer l'intervention et annoncer la replantation prochaine.

Les intempéries du printemps 2016, à l'origine de chutes d'arbres, ont rappelé l'importance de ce suivi. Le renforcement des actions engagées par GPSO contribuera à prévenir les risques. À l'été 2016, un expert a été missionné pour consolider le plan de gestion du patrimoine arboré et mettre en œuvre des améliorations : sécurité, formation, contrôle de la méthodologie d'alerte et suivi. De plus, GPSO a commandé la réactualisation du contrôle phytosanitaire et mécanique de 3 400 arbres.

* Périmètre à sept villes avant l'arrivée de Marnes-la-Coquette



VERS UN SCHÉMA DIRECTEUR DE RÉNOVATION DES AIRES DE JEUX

En 2016, GPSO a lancé un diagnostic des 128 aires de jeux. Un recensement patrimonial et cartographique a été réalisé sur les 502 jeux, en vue de l'élaboration d'un schéma directeur de rénovation des aires de jeux.

Dispositif de gestion des aires de jeux :

- Contrôle hebdomadaire par GPSO
- Contrôle annuel par un bureau agréé
- Bacs à sable ratissés tous les jours ; sable remplacé deux fois par an

DÉCHETS

BILAN DU PLAN D'AMÉLIORATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE D'ÉCO-EMBALLAGES

Fin 2015, GPSO était lauréat de l'appel à candidatures d'Éco-Emballages. À ce titre, GPSO s'est engagé à développer de nombreuses actions en 2016 pour améliorer les résultats de la collecte du verre sur le territoire, et relancer le geste de tri. Ces actions étaient soutenues financièrement par Éco-Emballages à hauteur de 75 % ou 100 % selon leur nature.

L'objectif fixé par GPSO : passer de 17 kg d'emballages en verre collectés /habitant fin 2014 à 19,5 kg /habitant en 2018. En effet, augmenter le tri du verre, c'est redonner une seconde vie à ce matériau recyclable à l'infini mais aussi réduire les quantités de verre dans le bac gris donc incinérées. Cela représente un enjeu de réduction du coût de traitement des déchets. Force est de constater que les actions déployées en 2016 et la mobilisation des habitants ont porté leurs fruits, puisque le ratio a progressé avec 19,46 kg d'emballages en verre collectés /habitant sur l'année, soit une augmentation de + 4,4 % des tonnes collectées !

LE MÉMO DU TRI
Chaque geste de tri compte

À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC JAUNE

- Emballages en métal
- Bouteilles et flacons en plastique
- Emballages et briques en carton, tous les papiers

À JETER DANS LA POUBELLE ORDINAIRE

Pots de yaourt ou de crème, barquettes, sacs plastiques, restes de nourriture...

À VIDER, INUTILE DE LES LAVER

- Bouteilles, pots et bocaux en verre

Un conteneur à moins de 5 minutes de chez vous pour faciliter le tri

Pour trouver le conteneur le plus proche, consultez la carte en ligne : www.seineouest.fr/verre.html

Communication GPSO 2017 - Ne jetez rien sur le voir public

En 2016

- Remplacement de 24 conteneurs à verre existants et lavage des autres conteneurs
- Installation de 20 conteneurs à verre supplémentaires
- En 2017 : renouvellement de 41 conteneurs aériens ; remplacement d'1 conteneur aérien par un modèle enterré (5 autres remplacements sont à l'étude) ; et installation de 5 nouveaux conteneurs enterrés
- Plan de communication d'envergure sur toute l'année :
 - Nouvel habillage des conteneurs à verre pour rappeler les consignes de tri et mieux identifier les conteneurs enterrés
 - Campagne d'affichage dans les 8 villes pour relancer le tri du verre
 - Refonte du mémo du tri et des affiches sur le tri pour les locaux à poubelles
 - Création de sacs de pré collecte
 - Sensibilisation en porte à porte avec les ambassadeurs du Syctom
 - Sensibilisation des restaurateurs et hôtels

BIEN TRIÉS, LES EMBALLAGES EN VERRE SE RECYCLENT À L'INFINI

Pour trouver le conteneur le plus proche, consultez la carte en ligne : www.seineouest.fr/verre.html

0 800 10 10 21 Service à votre écoute

UN CONTENEUR À MOINS DE 5 MINUTES DE CHEZ VOUS POUR FACILITER LE TRI!

SEINE OUEST
SEINE OUEST
SEINE OUEST
SEINE OUEST

Pierre Christophe BÉRET
SEINE OUEST
SEINE OUEST
SEINE OUEST

BILAN 2016 DU COMPOSTAGE

Au regard de la demande de composteurs, le développement du compostage se confirme, y compris pour les usagers ne disposant pas d'un jardin ou n'ayant pas la possibilité de mettre en place un compostage partagé en pied d'immeuble.

- 231 lombricomposteurs distribués gratuitement par GPSO en 2016 (x3 par rapport à 2015)
- Composteurs individuels en pavillon :
 - 281 distribués en 2016 (contre 316 en 2015)
 - Au total : 800 pavillons équipés gratuitement par GPSO depuis 2013
- Composteurs collectifs : 32 résidences équipées gratuitement et accompagnées par le maître composteur de GPSO (+ 3 par rapport à 2015)



BILAN 2016 DE LA COLLECTE SOLIDAIRE DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

Une fois par mois, GPSO, en partenariat avec la ville d'Issy-les-Moulineaux et Éco-Systèmes, propose aux habitants de déposer leurs appareils électriques hors d'usage ou en état de marche dans deux points de collecte solidaire. Les appareils électriques sont triés, nettoyés, réparés et revendus à prix solidaires par une structure de l'économie sociale et solidaire locale ou, à défaut, recyclés par Éco-Systèmes dans le strict respect des normes environnementales.

- 1 650 habitants se sont déplacés places Corentin Celton et Madaule
- + de 22 tonnes d'appareils électriques ont été recueillies

RÉVISION DU RÈGLEMENT DE COLLECTE DES DÉCHETS



Le règlement de collecte des déchets de GPSO datait de juillet 2012. Depuis, Marnes-la-Coquette a rejoint GPSO, de nouvelles fréquences et de nouveaux services comme la collecte pneumatique ou enterrée ont été mis en place, 24 agents de GPSO ont été assermentés pour verbaliser les dépôts sauvages pour lesquels le montant de l'amende encourue a été révisé...

Ainsi, le Conseil de territoire du 28 septembre 2016 a approuvé le projet d'arrêté portant nouveau règlement de collecte des déchets. À travers celui-ci, GPSO poursuit sa politique en faveur de la préservation de l'environnement, dont la gestion des déchets est une composante essentielle. Ce document a également pour objectif de sensibiliser les usagers au tri sélectif et au respect des jours de collecte afin de préserver le cadre de vie.

www.seineouest.fr/reglement_collecte.html

EXTENSION DE LA COLLECTE PNEUMATIQUE SUR LES BORDS DE SEINE

Dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZAC du Pont d'Issy, un nouvel ensemble de bâtiments a été raccordé au réseau de collecte pneumatique des Bords de Seine à Issy-les-Moulineaux. Grâce aux travaux réalisés à l'automne 2016, la rue Camille Desmoulins bénéficie des avantages de ce mode de collecte innovant.

De par la proximité du quartier avec le centre de traitement des déchets Isséane, les déchets triés sont aspirés directement et séparément vers leur filière de traitement et de valorisation.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

34 715 sapins

(111 tonnes) ont été déposés dans les enclos mis en place par GPSO du 26 décembre 2015 au 24 janvier 2016 (23 594 sapins recueillis en 2015). Record battu haut la main !

L'intégralité a été valorisée sous forme de bois de chauffage ou de compost.

ÉCO-DÉFIS DES ARTISANS-COMMERÇANTS : 193 ARTISANS DU TERRITOIRE LABELLISÉS



Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, GPSO a initié en 2013 la labellisation « éco-défis » des artisans, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine (CMA92). Ceux-ci étaient invités à adopter des éco-gestes simples, efficaces et appréciés de leur clientèle, avec l'accompagnement de la CMA92 : réduction, tri et valorisation des déchets, limitation de la production de déchets dangereux, diminution du suremballage...

Le 5 juillet 2016, 193 artisans ont été récompensés pour leur démarche éco responsable. Sur les 119 artisans labellisés en septembre 2014, 88 artisans ont reçu le label 2016.

Témoignages d'artisans en vidéo : <https://youtu.be/PoZ9BRRegnE>

PROPRETÉ



PROPRETÉ EN VILLE, GPSO FAIT LA CHASSE AUX INCIVILITÉS

Les incivilités sur l'espace public sont de plus en plus nombreuses. À eux seuls, les dépôts sauvages coûtent 4 M€ par an à l'échelle du territoire.

ASSURER LA PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC...

Chaque jour, été comme hiver, 240 agents assurent la propreté de l'espace public dans les huit villes de GPSO : lavage des rues et places, piquetage des détritiques, désherbage... Des équipes d'intervention sont mobilisées pour la collecte des dépôts sauvages 7 jours/7. Tout au long de l'année, les médiateurs contrôlent de l'espace public mènent des actions de sensibilisation et rappellent aux riverains les bons gestes et les moyens mis à leur disposition.

... COLLECTER LES DÉCHETS MÉNAGERS...

Le service de collecte des déchets s'adapte au nombre d'habitants et à la configuration de l'habitat (collectif ou individuel). Si la fréquence de collecte est calibrée en fonction de ces critères, l'offre de service est globalement identique sur les huit villes :

- collectes hebdomadaires en porte à porte des ordures ménagères et du tri sélectif
- collecte des encombrants au minimum une fois par mois
- 2 déchèteries fixes
- 3 déchèteries mobiles
- 1 camion de collecte des déchets toxiques
- 364 points d'apport volontaire pour le verre
- 36 points d'apport volontaire pour le textile

... ET VERBALISER

En vertu de ses pouvoirs de police concernant la gestion des déchets ménagers, le Président de GPSO fait respecter le règlement de collecte intercommunal. À l'issue de la campagne d'assermentation lancée en 2015, 24 agents de GPSO sont désormais habilités à constater des infractions et verbaliser à hauteur de 150 € en cas de déchets présentés en dehors des bacs ou de bacs sortis en dehors des horaires de collecte.

LA PROPRETÉ SUR GPSO

Budget annuel : **20 M€**
dont 4 M€ pour les dépôts sauvages

Plus de **240 agents**

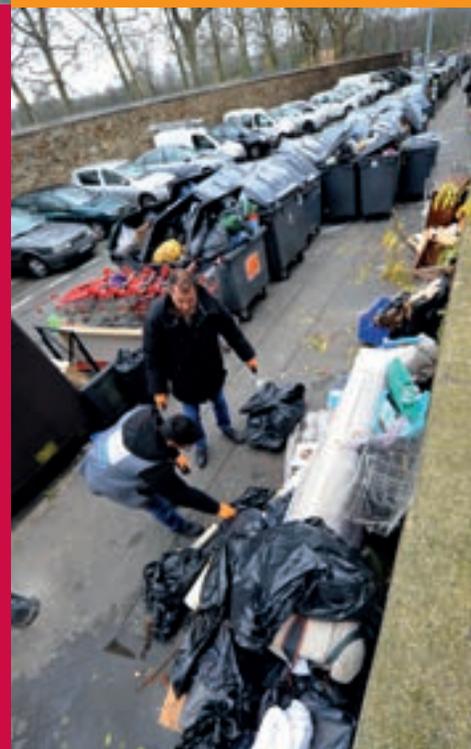
25 engins de balayage-lavage

21 engins électriques aspirants

294 km de voirie
et **610 km** de trottoirs

24 agents de GPSO
assermentés pour verbaliser
les dépôts sauvages (déchets
présentés en dehors des bacs
ou bacs sortis en dehors des
horaires de collecte)

174 personnes verbalisées
par les agents de GPSO pour
infraction au règlement de
collecte en 2016 : amende de
150 €



OPÉRATIONS CONJOINTES DE VERBALISATION À BOULOGNE-BILLANCOURT

Deux des causes de dégradation de la propreté en ville sont la présence de déjections canines et de dépôts sauvages sur la voie publique. Malgré les services mis en œuvre par GPSO, ces incivilités continuent à se multiplier.

Pour lutter contre ces pollutions, diminuer les nuisances et responsabiliser les usagers, des opérations de verbalisation ont été menées régulièrement à Boulogne-Billancourt par des binômes de policiers municipaux et de contrôleurs de l'espace public.

En 2016, à Boulogne-Billancourt :

- 20 opérations conjointes
- 284 procès-verbaux de 68 € dressés
 - Dépôts sauvages : 149 PV
 - Gêne sur la voie publique (bac non rentré, chantier...) : 44 PV
 - Déjections canines : 36 PV...



Grâce à l'application SO net, les habitants du territoire peuvent signaler toute anomalie sur l'espace public depuis leur smartphone : nid-de-poule, potelet tordu, dépôt sauvage... Le signalement est immédiatement transmis à la plateforme de gestion des interventions de GPSO en vue d'une intervention des services techniques. Les usagers ont rapidement adopté cette solution pour contribuer à la qualité du cadre de vie. Du lancement de l'application en septembre 2016 à la fin de l'année, 1 502 signalements ont été enregistrés sur SO net.

SO NET : TOUS SENTINELLES DE L'ESPACE PUBLIC

Un problème dans ma rue ?

Je le signale sur mon appli mobile

www.seineouest.fr

SO net

App Store

Google Play

05

SERVICES FONCTIONNELS ET VIE DES SERVICES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DIRECTION DES FINANCES

DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET
DE LA STRATÉGIE DES CONTRATS

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX

DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

DIRECTION ADMINISTRATIVE
DES SERVICES TECHNIQUES



GRAND PARIS
Seine Ouest
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

En 2016, Grand Paris Seine Ouest a poursuivi ses efforts en matière de gestion stricte des effectifs, avec 969 postes permanents pourvus au 31 décembre 2016, soit 13 postes de moins depuis fin 2015.

La maîtrise de la masse salariale de GPSO se poursuit, puisqu'elle s'élève à 42 M€ pour l'année 2016, soit une diminution de 2,55 % de la masse salariale mandatée par rapport à 2015. Une réduction de 2,53 % avait déjà été réalisée entre 2015 et 2014.

La structure des effectifs de GPSO annonce l'augmentation des départs en retraite dans les dix ans à venir, puisqu'environ 25 % des agents ont plus de 55 ans. En 2016, 22 départs ont été gérés, contre 26 en 2015 ; et 19 postes ont été supprimés au tableau des effectifs.

Cette année, 277 agents ont bénéficié d'une évolution de carrière : 245 avancements d'échelon, 23 avancements de grade et 9 promotions internes. La mobilité interne des effectifs s'est largement accrue, représentant 43 % des recrutements sur emplois permanents. 58 aménagements de postes ont été réalisés afin de garantir de bonnes conditions de travail.

En 2016, 42 % des agents ont suivi au moins une formation pour un total de 2 121 jours dispensés. Afin de faciliter l'accès aux formations, 43 sessions ont été organisées au sein de GPSO. Plusieurs cycles de formation ont été proposés aux managers.

En matière d'événementiel, la direction des ressources humaines (DRH) a organisé les vœux du personnel auxquels ont assisté 188 agents ; deux matinées d'accueil pour les nouveaux arrivants ; une réunion pour 81 cadres encadrants ; une cérémonie des médaillés/retraités/avancements de grade/promotions internes pour 44 bénéficiaires ; le Noël des enfants avec 589 chèques-cadeaux distribués.

La DRH a édité 11 numéros du journal interne ; publié un livret d'accueil répondant aux questions les plus fréquentes des agents ; et conçu un nouveau film de présentation diffusé lors des matinées d'accueil des nouveaux arrivants.

Enfin, la direction a contribué à la mise en place du nouveau statut de GPSO et des transferts de compétences consécutifs ; mis en œuvre les nombreuses réformes statutaires (augmentation du point d'indice, refonte des cadres d'emplois, RIFSEEP...) ; accompagné les reprises en régie de l'accueil du complexe sportif Marcel Bec et de la gestion du Palais des Sports Robert Charpentier et, plus généralement, les directions dans leurs réorganisations ; maintenu un dialogue social serein et constructif avec les organisations représentatives du personnel ; et conduit un projet sur la pénibilité.



DIRECTION DES FINANCES

Le budget 2016 de GPSO est le premier en tant qu'Établissement public territorial (EPT). Cet exercice a confirmé les craintes pressenties à la veille de la création de la Métropole du Grand Paris (MGP) : complexité des nouveaux flux financiers, instabilité du cadre juridique et insoutenabilité des mécanismes de reversements. L'espoir d'une neutralité budgétaire fut vain en raison de la montée en charge des mécanismes de péréquation et de la poursuite de la réduction des concours de l'État. À ces charges s'ajoute la perte des marges de manœuvre fiscales, l'EPT ne percevant plus qu'une partie de la fiscalité économique. Dans ce cadre, les efforts de rationalisation demandés aux directions de GPSO pour contrer un effet de ciseau ont pris toute leur importance.

En 2016, les dépenses budgétaires s'élèvent à 287 M€ et les recettes à 300 M€. Après la prise en compte des besoins de financement et des « restes à réaliser », le résultat net est d'environ 2 M€.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Les dépenses de fonctionnement correspondent en grande partie aux reversements. Il s'agit principalement de la contribution au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) – soit 24,8 M€ en 2016, contre 18,4 M€ en 2015 –, ce dernier ayant continué sa montée en puissance sur l'exercice. À cela s'ajoute la Dotation d'équilibre, désormais versée annuellement par GPSO à la MGP et créée pour neutraliser financièrement la création de cette dernière. Au total, près de 71 M€ ont été reversés en 2016, soit 32 % du budget de fonctionnement de GPSO.

Les services directs aux habitants constituent les autres postes de dépenses de fonctionnement : 22 % pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, 18 % pour la culture et le sport, 13 % pour la propreté urbaine...

Les dépenses d'investissement s'élèvent à près de 69 M€ (80,4 M€ en 2015) et concernent en premier lieu la voirie et l'éclairage public (49 %) : réaménagement des abords du collège Armande Béjart à Meudon, requalification de la rue Hoche à Issy-les-Moulineaux... Viennent ensuite les opérations d'aménagement (27 %) : travaux du parking sud de l'île de Monsieur, solde du financement de la passerelle sud de l'île Seguin à Boulogne-Billancourt, études d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la révision du PLU de Boulogne-Billancourt. À noter également en 2016, les travaux de rénovation du conservatoire de Meudon.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Les recettes de GPSO se divisent en recettes de fonctionnement : 247 M€ en 2016 (contre 313 M€ en 2015), fruits des dotations, de la fiscalité et de recettes diverses ; et recettes d'investissement : 48 M€ comprenant les emprunts et la gestion de la trésorerie, les subventions, les dotations reçues ainsi que diverses recettes.

Le nouveau statut d'EPT a modifié en profondeur la structure des recettes de fonctionnement. En recettes fiscales, GPSO ne perçoit plus que la Cotisation foncière des entreprises et la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Dès lors, les impôts et taxes ne représentent que 38 % des recettes de fonctionnement en 2016 (contre plus de 70 % en 2015) et sont supplantés par les dotations et participations (48 %) du fait de la création du Fonds de compensation des charges territoriales, devenu la première recette de fonctionnement de GPSO. Celui-ci est versé par les communes membres à GPSO pour lui permettre d'exercer ses compétences.

BUDGET PRINCIPAL

300 M€ de recettes
(contre 373 M€ en 2015)

287 M€ de dépenses
(contre 370 M€ en 2015)

- Fonctionnement : **218 M€**
147 M€ pour les services aux habitants
71 M€ versés au titre de la péréquation et du reversement à la MGP
- Investissement : **69 M€**
(contre 80,4 M€ en 2015)

7 600 bons de commande visés

11 600 factures enregistrées,
14 515 mandats et 1 890 titres de recettes émis

Le budget de GPSO en open data :
www.data.gouv.fr/fr/organizations/grand-paris-seine-ouest/#datasets

BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Les recettes réelles d'exploitation représentent 5,3 M€ et sont composées à 59 % par les redevances d'assainissement payées par les usagers du service de l'eau, soit un peu moins de 3,2 M€. Les Participations pour raccordement à l'égout et Participations pour le financement de l'assainissement collectif constituent le second poste des recettes (843 K€). Enfin, la Contribution du budget principal au titre des eaux pluviales représente 371 K€.

Les dépenses d'investissement réalisées en 2016 s'élèvent à 8,9 M€, dont 5,5 M€ de dépenses d'équipement. Les recettes d'investissement représentent près de 7,6 M€ en 2016 : subventions (2,6 M€), avances versées par l'Agence de l'eau (1 M€) et FCTVA (205 K€).



DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DE LA STRATÉGIE DES CONTRATS

STRATÉGIE DES CONTRATS ET PROSPECTIVE FINANCIÈRE

Le contexte institutionnel mouvant lié à la création de la Métropole du Grand Paris, le transfert de nouvelles compétences des communes, et la forte réduction des marges de manœuvre financières imposent à GPSO d'optimiser plus que jamais son fonctionnement et de renforcer la maîtrise des risques. Cela se traduit dans les choix de modes de gestion, ainsi que la formulation et le suivi des contrats. Cela concerne également la préparation en amont, à la fois financière et organisationnelle, des transferts de compétences afin d'appréhender au mieux leur gestion future.

Depuis 2016, la direction accompagne les services dans la gestion de leurs contrats complexes. L'objectif est d'assurer un service performant, réactif, au meilleur coût et de justifier son efficacité. À ce titre, elle a analysé, notamment sur le plan financier, quinze rapports d'activité annuels des délégataires et partenaires (éclairage public, stationnement, assainissement, exploitation du Palais des Sports...). De plus, les sommes allouées par GPSO à divers organismes, parmi lesquels les associations, font l'objet d'un contrôle renforcé quant à l'utilité territoriale de leurs actions.

Enfin, les évolutions institutionnelles ou organisationnelles sont menées dès que possible sous la forme d'une dématérialisation des flux pour faciliter l'accès des usagers, et accroître la réactivité des services.



ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES

La direction assure l'exploitation statistique de la plateforme de gestion des interventions techniques de GPSO, et extrait des indicateurs qualité à l'attention des services opérationnels. En 2016, un travail d'amélioration de cet outil a été engagé afin d'améliorer l'information en temps réel des agents sur le terrain dans le cadre du traitement des interventions.

CONSEIL DE GESTION ET CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES

La direction analyse chaque mois l'activité de GPSO et fournit à l'ensemble des directions des outils de pilotage afin d'optimiser le fonctionnement des services (téléphonie, impressions, carburants...).

Elle assure également le contrôle externe des entités satellites de GPSO qui bénéficient de concours financiers de la part de GPSO, et des dix associations subventionnées en 2016.

LA RELATION CITOYENNE VIA LE CENTRE D'APPELS ET L'ACCUEIL

Le numéro d'appel gratuit **0800 10 10 21** est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h

23 564 appels traités

Progression de la qualité de service à **98 %** (taux d'appels décrochés)

Stabilité du taux de réclamations

L'accueil au siège de GPSO est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h.

28 796 actes réalisés par les agents d'accueil

SERVICE QUALITÉ ET FLUX D'INFORMATION

Le service flux d'information assure les navettes du courrier interne et externe, ainsi que l'enregistrement des courriers.

Plus de **21 000 km** parcourus en 2016

15 480 courriers enregistrés

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



SERVICE DES ASSEMBLÉES

Le service des Assemblées a assuré la mise en place de la nouvelle gouvernance de l'Établissement public territorial GPSO (EPT) au 1^{er} janvier 2016 (installation du Conseil de territoire, élection du Président et des Vice-présidents...).

Il a préparé les sept séances du Conseil de territoire et les dix séances du Bureau, et assuré le contrôle de légalité interne des actes de la collectivité.

En 2016, la dématérialisation des séances du Conseil de territoire et du Bureau s'est poursuivie avec une adhésion unanime des élus territoriaux.

■ **544 actes administratifs**

SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES ET PATRIMOINE

Le service a pour vocation d'accompagner juridiquement les élus et les services dans leurs projets et actions quotidiennes et de sécuriser les actes de la collectivité. Depuis 2015, il publie une lettre de veille juridique.

Il assure la gestion du patrimoine de GPSO et administre les propriétés et locations de l'EPT, dans une logique d'optimisation financière.

Il a été partie prenante dans une soixantaine de référés préventifs dans le cadre de projets immobiliers portés par des promoteurs ou en amont de travaux de voirie, d'éclairage ou d'assainissement. À ce titre, il veille à la préservation du domaine public de GPSO.

Le service suit les contentieux et représente les intérêts de GPSO, en défense ou en demande, devant les juridictions, telles que le Tribunal administratif. Pour la rédaction des assignations et des mémoires de défense, il peut faire appel à un cabinet d'avocats ou s'en charger en interne.

■ **130 dossiers d'assurance suivis**

■ **60 procédures de référé**

■ **20 contentieux en cours**

DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ (AD'AP) DES BÂTIMENTS TERRITORIAUX

Les Ad'ap des dix établissements territoriaux recevant du public ont été adoptés lors du Conseil de territoire du 28 septembre 2016. Ainsi, GPSO dispose d'une visibilité totale sur les travaux d'aménagement nécessaires à la mise en accessibilité des bâtiments territoriaux, leurs coûts et modalités de financement, lesquels sont intégrés dans le programme pluriannuel d'investissement. À noter : les travaux de mise en conformité du conservatoire de Meudon ont été réalisés en 2016.

Coût global des travaux évalué à 900 000 € TTC



RÉNOVATION DU CONSERVATOIRE DE MEUDON

Le conservatoire Marcel Dupré a nécessité des travaux de mise en conformité afin de garantir l'accessibilité de ces différents espaces aux personnes handicapées. Cette opération de rénovation a entraîné une redistribution des flux de circulation et des espaces intérieurs, ainsi que des travaux de réhabilitation lourde réceptionnés en octobre 2016. Deux nouvelles entrées ont été conçues de plain-pied. Le rez-de-chaussée a été remis à niveau pour un accès de plain-pied à toutes les salles de cours. Un élévateur PMR a été installé pour desservir le 1^{er} étage. L'ensemble des portes d'accès au bâtiment a été remplacé. Des sanitaires adaptés ont été aménagés. Enfin, un nouvel auditorium a été conçu au rez-de-chaussée.

Coût de la rénovation : 2,7 M€
4 mois de travaux

Le conservatoire de Sèvres a bénéficié de travaux de rénovation et mise en conformité des installations de chauffage, ventilation, rafraîchissement au moyen d'équipements moins consommateurs en énergie. Le système de ventilation a été totalement rénové. L'éclairage a été remplacé et intégré dans un faux plafond acoustique.

Coût de l'opération : 382 100 € TTC
2 mois de travaux

TRAVAUX D'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE AU CONSERVATOIRE DE SÈVRES



SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES MOYENS GÉNÉRAUX

1 493 bons de commande
1 978 factures traitées
93 sinistres déclarés à l'assureur

RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE TECHNIQUE DES TRIVAUX À MEUDON

En vue de la reprise par la ville de Sèvres du terrain du dépôt de voirie de GPSO, 111 rue des Bruyères, une opération de réaménagement du centre technique des Trivaux à Meudon était nécessaire afin de relocaliser 13 agents. À cette fin, les différents espaces ont été réorganisés et modernisés en tenant compte des contraintes liées au site classé dans le périmètre de protection de l'Observatoire de Paris et mélangeant anciens bâtiments et Algéco. Après l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France, le chantier a démarré fin août et s'est terminé début 2017.

- Rénovation des locaux existants pour un espace partagé désormais par 30 agents opérationnels
- Suppression définitive des Algéco des aires extérieures ; seul l'Algéco des bureaux est conservé
- Remplacement du mobilier vétuste et acquisition de nouveaux équipements

Coût de l'opération : 622 230 € TTC

5 mois de travaux

DÉPLOIEMENT DU NOUVEAU PARC AUTOS



À l'occasion du renouvellement du marché de location du parc autos de GPSO, un important effort d'optimisation a été réalisé en concertation avec les directions territoriales. Ainsi, au 1^{er} janvier 2017, à l'issue du redéploiement des véhicules en 2016, le parc est réduit à 206 véhicules (contre 233 avant, soit une baisse supérieure à 10 %).

70 véhicules anciens en propriété ont été réformés pour être mis en vente (12 véhicules vendus en 2016).

Les différents types de véhicules ont été homogénéisés, diminuant les coûts de gestion, et sont adaptés aux métiers des services techniques.

Le nouveau parc autos est également moins polluant et plus respectueux de l'environnement. Les véhicules diesel ont été réduits de manière significative (41,3 % aujourd'hui, contre 80 % avant) et l'introduction de véhicules hybrides et électriques a été privilégiée (37,2 % aujourd'hui contre 20 % avant).

ANCIEN PARC	233 véhicules 129 en location 104 en propriété	20 % énergie propre 80 % diesel
NOUVEAU PARC	206 véhicules 172 en location 34 en propriété	37,2 % énergie propre 41,3 % diesel 21,5 % essence



Engins de moins de 3,5 tonnes	Variété des équipements : caissons, fourgon, tri-bennes, poly-bennes, bennes simples et poly-bennes équipées pour la viabilité hivernale
Engins de 7 tonnes	Polyvalence d'usages : salage, déneigement (lame), grue et tonnes à eau

DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE



La direction de la commande publique garantit la sécurité juridique de la commande publique, conseille les élus, accompagne les services dans la définition des besoins et, en cas de difficulté d'exécution des marchés, gère la passation des marchés publics ou contrats de délégation de service public et notifie les marchés. Elle assure également une veille juridique permanente.

La direction de la commande publique de GPSO est mutualisée avec les villes de Chaville et Issy-les-Moulineaux.

4 COMMISSIONS POUR LA COMMANDE PUBLIQUE

1. La Commission de délégation de service public (CDSP) analyse les offres, oriente les négociations et rend un avis sur les avenants éventuels.
2. La Commission d'appel d'offres (CAO) se prononce sur les marchés supérieurs à 209 000 € HT (fournitures et services) et 5 225 000 € HT (travaux), juge les offres et rend les avis sur les offres.
3. La Commission de la commande publique (CCP) se prononce sur les marchés compris entre 90 000 € HT et 209 000 € HT (fournitures et services) et 5 225 000 € HT (travaux) et rend les avis sur les offres.
4. Le jury de concours évalue et classe les prestations des candidats à un concours de maîtrise d'œuvre.

LES MARCHÉS PUBLICS EN 2016

GPSO

- 200 marchés publics
- 20 commissions réunies :
 - 11 CAO
 - 9 CCP

CHAVILLE

- 46 marchés publics
- 9 commissions réunies

ISSY-LES-MOULINEAUX

- 238 marchés publics et 2 délégations de service public
- 34 commissions réunies

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION



LUTTE CONTRE LES VIRUS ET PIRATAGES INFORMATIQUES

En 2016, trois attaques de virus de type cryptolocker ont mobilisé la direction des systèmes d'information. Un plan d'augmentation de la sécurité sur les ordinateurs et les smartphones a été mis en place afin de lutter contre ces menaces en augmentation constante.

9 M de logiciels ransomware comptabilisés en 2016 par les éditeurs d'antivirus, soit + 472 %

DIRECTION ADMINISTRATIVE DES SERVICES TECHNIQUES

La direction administrative des services techniques a pour mission principale la gestion administrative et financière des services techniques. Elle apporte également un premier niveau d'expertise juridique aux trois directions territoriales.

En 2016, les 24 agents assermentés de GPSO ont rédigé 174 procès-verbaux pour infraction au règlement de collecte.

En 2016

- 3 100 bons de commande
- 5 650 factures liquidées
- 7 000 courriers et courriels traités dont 3 331 procédures réglementaires







Rédaction

Direction de la communication de GPSO

Conception graphique

Tand'M - www.tand-m.fr

Crédits photos

A. de Baudus, F. Berthet, Cédric Helsly, A. Gervais (www.alticlic.fr),
A. Bouvier, A. Olszak, P. Guignard, S. Saragoussi
GPSO, Maison de la nature et de l'arbre,
Le Cube, Fotolia, Villes de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux,
Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray,
SPL Val de Seine Aménagement, SOEE, ALE, SOH

Impression

Willaume Egret, certifiée Imprim'Vert,
document imprimé sur du papier 100 % recyclé



9 route de Vaugirard / CS 90008 / 92197 Meudon cedex
01 46 29 55 00 / www.seineouest.fr



